

MASTER

« ARTS LETTRES LANGUES » (ALL)

MENTION

ARTS

Les parcours

- Création et recherche en Arts plastiques
- Sciences de l'art
- (M2) Édition d'art / Livre d'artiste
- Création contemporaine et nouvelles technologies
- Musique et musicologie
- Administration et gestion de la musique (AGM)

- Master MEEF Arts plastiques
- Agrégation d'Arts plastiques

2022 – 2023



Unité de Formation et de Recherche Arts, Lettres, Langues
Université Jean Monnet
21, Rue Denis PAPIN
42100 SAINT-ETIENNE

04.77.42.13.06
fac-all@univ-st-etienne.fr
<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>



UNIVERSITÉ
JEAN MONNET
SAINT-ETIENNE

SOMMAIRE

	PAGES
L'Entrée en Master « Arts »	3
Informations pratiques	4
Centres de recherche	5
Règlements UFR & UJM	6
Stages M1 et M 2	8
<div style="border: 1px dashed black; padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> ● Parcours « Création et recherche en Arts plastiques » 11 ● Parcours « Sciences de l'art » 19 ● Parcours M2 « Édition d'art / Livre d'artiste » 25 ● Parcours « Création contemporaine et nouvelles technologies » 32 ● Parcours « Musique et musicologie » 43 ● Parcours « Administration et gestion de la musique (AGM) » 62 ● Parcours Master MEEF Arts plastiques 76 ● Parcours Agrégation Arts plastiques 90 </div>	
Service numérique pour les étudiants	91
Plateforme A.R.T.S	92
Les presses universitaires de Saint-Etienne PUSE	93
Calendrier de l'année universitaire 2022-2023	94
Plan des sites ALL	95
Etudes et handicaps	98

L'ENTREE EN MASTER ARTS

La <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033680801&dateTexte=20170209> loi du 23 décembre 2016 revoit les modalités d'accès en master en introduisant la sélection à l'entrée du Master 1.

Voir : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/inscriptions-admissions/preinscription/preparer-sa-candidature-en-master.html>

MASTER 1

La nouvelle loi s'applique à tous les étudiant.es qui postulent à l'entrée en M1.

Les étudiant.es de l'UJM qui souhaitent poursuivre leurs études dans un master de leur établissement actuel doivent aussi, faire acte de candidature dans les mêmes conditions que les candidat.es extérieur.es.

Selon la mention de master, le recrutement se fait sur examen du dossier, complété éventuellement par un entretien.

Il convient d'utiliser l'application dématérialisée e-candidat pour toutes les candidatures (plus de candidatures papier).

Les étudiant.es étranger.ères résidant dans un pays à procédure « Etudes en France » ne relèvent pas de la procédure eCandidat.

MASTER 2

L'accès en M2 est de droit pour les étudiant.e.s qui valident leur M1 de la même mention à l'UJM. En cas de changement de mention, il convient de postuler via la procédure eCandidat.

Pour les candidat.es extérieur.es à l'UJM, il convient de postuler via la procédure eCandidat.

	Parcours	Réunion de rentrée	Début des cours	Scolarité	Secrétariat Enseignants
M1 et M2	Parcours concernés : (Création et recherche en Arts plastiques Sciences de l'art)	jeudi 1 sept. 2022 15h00 PAP_A223	Mardi 6 septembre 2022	Christine Chantelot	
	Création contemporaine et nouvelles technologies	jeudi 1 sept. 2022 10h00 D. Papin PAP_A323			
M2	(M2) Édition d'art / Livre d'artiste)	Lundi 26 septembre 10h00 salle A320 Denis Papin.	Mardi 27 septembre 2022	Christine Chantelot	
M1 et M2	Musique et musicologie Administration et gestion de la musique (AGM)	Vendredi 2 sept. 16h00 TRF_HR8 Lundi 5 septembre 10h A215 D. Papin	Lundi 5 septembre 2022	Christine Chantelot Annette Compeau	Claudine Bennacer
M1 et M2	MEEF Arts plastiques Métiers de l'enseignement	jeudi 1 sept. 2022 à 16h45 A224 D. Papin	Mardi 6 septembre 2022		

M1 et M2	AGRÉGATION Arts plastiques	Lundi 26 sept. 2022 à 11h00 D. Papin	Lundi 3 octobre 2022		
-------------------------	-------------------------------	---	----------------------	--	--

INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACTS :

Responsable du Master : fabrice.flahutez@univ-st-etienne.fr

Scolarité :

Annette Compeau

annette.compeau@univ-st-etienne.fr

Christine Chantelot

christine.chantelot@univ-st-etienne.fr

Secrétariat enseignants :

Les étudiant.e.s doivent impérativement communiquer par leur adresse email universitaire.

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

1er semestre : du lundi 5 septembre 2022 au samedi 11 décembre 2021 (12 semaines).

2nd semestre : du lundi 16 janvier 2022 au samedi 29 avril 2022 (12 semaines).

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du dimanche 23 octobre 2022 au dimanche 6 novembre 2022

Noël : du dimanche 18 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023

Hiver : du dimanche 5 février 2023 au dimanche 19 février 2023

Printemps : du dimanche 9 avril 2023 au dimanche 23 avril 2023

Ascension : du jeudi 18 mai 2023 au dimanche 21 mai 2023

REUNIONS DE RENTREE

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant-e-s auront lieu aux dates du calendrier ci-dessus. Les dates et les salles sont affichées sur le site internet de la faculté.

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur MyUJM**.

Les **plans des campus sont disponibles** sur le site internet de l'université.

CENTRES DE RECHERCHE

Les étudiants de 2^e année de Master sont rattachés de droit à l'un des Centres de Recherche de la Faculté ALL correspondant à leur domaine de recherche. Ils devront participer aux activités de l'un ou l'autre de ses « axes de recherches », « séminaires » ou « journées d'étude », cette participation donnant lieu à validation de manière à être prise en compte dans la carte de formation.

CENTRE ET COMPOSANTES/SEMINAIRES	DIRECTEURS, RESPONSABLES OU COORDONNATEURS
ECLLA , Étude du Contemporain en Littérature Langues et Arts, (EA 3069+ 3068): https://eclla.univ-st-etienne.fr/fr/index.html	Anolga Rodionoff (anolga.rodionoff@univ-st-etienne.fr) Adjoint.e.s: Clara Mortamet, Jérôme Dutel, Fabrice Flahutez
– Axe « Territoires et représentations »	yves.clavaron@univ-st-etienne.fr remi.digonnet@univ-st-etienne.fr
– Axe « espaces de savoirs critiques »	evelyne.lloze@univ-st-etienne.fr anolga.rodionoff@univ-st-etienne.fr
– Axe « Créations – Technologies – Imaginaires »	laurent.pottier@univ-st-etienne.fr jerome.dutel@univ-st-etienne.fr
– Axe « Créations en tension »	christine.duale@univ-st-etienne.fr carole.nosella@univ-st-etienne.fr
HISOMA (Histoire et Sources des Mondes Antiques), UMR 5189 <i>Axes de recherche :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Textes scientifiques et techniques dans l'Antiquité ; • Savoirs médicaux, Antiquité-Moyen Âge, Orient-Occident ; • Syntaxe et sémantique du grec ancien ; • Histoire et représentation de l'Antiquité ; • Antiquité tardive. 	Florence Garambois Vasquez (florence.garambois.vasquez@univ-st-etienne.fr)

IHRIM (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités, UMR 5317)

Les domaines de recherche de l'IHRIM se structurent en cinq axes : Éditions critiques et histoire du livre ; Histoire et imagination des sciences et des techniques ; Les normes, les canons et leurs critiques ; Histoire des doctrines philosophiques, politiques et sociales ; Arts : discours, formes et pratiques. L'équipe de Saint-Étienne travaille sur la période XVI^e-XIX^e siècle et s'inscrit plus particulièrement dans les axes 1, 3 et 5.

Delphine Reguig
delphine.reguig@univ-st-etienne.fr

REGIME GENERAL DES ETUDES UJM

Documents disponibles sur internet :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/reglement-general-des-etudes.html>

Vu le Règlement Général des Études 2022-2023 de l'université Jean-Monnet (RGE), adopté en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) du 08 mai 2022,

Vu le code de l'éducation,

Considérant les spécificités des formations de la faculté Arts, Lettres et Langues (ALL), il est fait précision ou dérogation aux dispositions du RGE par le présent Régime Spécifique des Études (RSE-ALL).

Le RSE-ALL assure la correspondance avec le RGE en reprenant la numérotation des articles concernés.

5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE ET DE SENSIBILISATION (UEOS)

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

6. VALIDATION DES CREDITS

6.4 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

6.5. PRINCIPE DE SECONDE CHANCE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.

Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.

Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1^{ère} session, soit celle du rattrapage.

6.6. REGLES DE PROGRESSION ET REDOUBLEMENT

6.6.1. Licence

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire. Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement

Licence mention LEA :

Pour pouvoir passer de L1 à L2, l'étudiant-e doit avoir obtenu :

au S1, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne à l'ECUE de langue A et à l'ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, de l'UE3 et de l'UE6,

au S2, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, de l'UE3 et de l'UE6.

Pour pouvoir passer de L2 à L3, l'étudiant-e doit avoir obtenu :

au S3, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, et de l'UE3,

au S4, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, et de l'UE3.

Licence mention Lettres modernes / Lettres et Humanités.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 1.

Licence mention Musicologie

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE3 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE3 du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Anglais

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais n'ayant pas validé pas le semestre 2: le passage en année supérieure est possible à condition que la moyenne de l'UE 1 avec l'UE2 soit supérieure à 8/20 au semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais n'ayant pas validé le semestre 1: le passage en année supérieure est possible à condition que la moyenne de l'UE 1 avec l'UE2 soit supérieure à 8/20 au semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Espagnol

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE1 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE1 du semestre 1.

Licence mention Arts plastiques

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE1 et UE2 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE1 et UE2 du semestre du semestre 1.

7. ASSIDUITE

7.1 CAS GENERAL

L'étudiant.e qui a trois absences injustifiées à un cours sera déclaré « absent injustifié » au cours concerné. La mention « absent injustifié » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

9. AMENAGEMENTS DES ETUDES – DISPENSES D'ASSIDUITE

Les demandes d'aménagements doivent être reçues au service de scolarité avant le 30 septembre 2022 pour les semestres impairs, avant le 10 février 2023 pour les semestres pairs.

Dans le cadre des aménagements handicap, les certificats de la médecine préventive doivent être reçus au service de scolarité avant le 18 novembre 2022 pour les semestres impairs, avant le 17 mars 2023 pour les semestres pairs.

Stage M1 semestre 2

Durée : 2 semaines ou 70 heures minimum

Date du stage : semaines 11 et 12 du semestre 2 ou à toute autre période, **en dehors des jours de cours**, entre le 11 décembre et le 1^{er} mai (pour un rapport rendu en session 1) et le 15 juin (pour un rapport rendu en session 2)

Lieu : associations, institutions publiques ou privées (fondations, musées, galeries, etc.), entreprises dont l'objet est en lien avec les études entreprises (hors éducation nationale) et l'UJM **favorise la possibilité que le stage puisse être fait en lien avec une activité de recherche**, dans un laboratoire ou dans une structure de recherche ou de recherche et développement, publique ou privée.

Condition : stage non rémunéré (si la durée est inférieure à 2 mois)

Référent-e universitaire : Directrice/directeur de recherche

Inscription : convention à remplir en ligne par l'étudiant-e

Évaluation : rapport de stage d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises, c'est à dire 30000 signes environ espaces compris (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5).

- Présentation du lieu de stage et du milieu socio-économique (5 points)
- Description de la mission lors du stage (5 points)
- Analyse : intérêt de celle-ci pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant-e (5 points)
- Note de la tutrice/ du tuteur de l'établissement d'accueil (5 points). La fiche d'évaluation sera adressée directement à la référent-e/ au référent universitaire.

Le travail doit être original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution ou de l'entreprise. On attend de l'étudiant.e qu'il/elle problématise son stage.

L'étudiant-e doit trouver son stage par elle/lui-même puis le faire valider par sa/son référent-e universitaire. **La recherche du stage se fait dès le premier semestre.**

Les stages se font en France ou à l'étranger. **Aucun stage ne peut commencer sans signature préalable d'une convention.**

Des informations pratiques sont données directement sur le site de l'université

Stage M2 semestre 2

Durée : 2 semaines ou 70 heures minimum

Date du stage : semaines 11 et 12 du semestre 2 ou à toute autre période, **en dehors des jours de cours**, entre le 11 décembre et le 1^{er} mai (pour un rapport rendu en session 1) et le 15 juin (pour un rapport rendu en session 2)

Lieu : associations, institutions publiques ou privées (fondations, musées, galeries, etc.), entreprises dont l'objet est en lien avec les études entreprises (hors éducation nationale) et l'UJM **favorise la possibilité que le stage puisse être fait en lien avec une activité de recherche**, dans un laboratoire ou dans une structure de recherche ou de recherche et développement, publique ou privée.

Condition : stage non rémunéré (si la durée est inférieure à 2 mois)

Référent-e universitaire : Directrice/directeur de recherche

Inscription : convention à remplir en ligne par l'étudiant-e

Évaluation : rapport de stage d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises, c'est à dire 30000 signes environ espaces compris (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5).

- Présentation du lieu de stage et du milieu socio-économique (5 points)
- Description de la mission lors du stage (5 points)
- Analyse : intérêt de celle-ci pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant-e (5 points)
- Note de la tutrice/ du tuteur de l'établissement d'accueil (5 points). La fiche d'évaluation sera adressée directement à la référent-e/ au référent universitaire.

Le travail doit être original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution ou de l'entreprise. On attend de l'étudiant.e qu'il/elle problématise son stage.

L'étudiant-e doit trouver son stage par elle/lui-même puis le faire valider par sa/son référent-e universitaire. **La recherche du stage se fait dès le premier semestre.**

Les stages se font en France ou à l'étranger. **Aucun stage ne peut commencer sans signature préalable d'une convention.**

Des informations pratiques sont données directement sur le site de l'université

Création et recherche en Arts plastiques

PREMIÈRE ET DEUXIÈME ANNÉES

RESPONSABLE DU PARCOURS : Céline CADAUREILLE
celine.cadaureille@univ-st-etienne.fr

ÉQUIPES D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS :

- Christophe BARDIN : Professeur, Arts plastiques et design
- Anne BÉCHARD-LÉAUTÉ : Maîtresse Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes
- Céline CADAUREILLE : Maîtresse de conférences, Arts plastiques
- Dylan CARUSO : PRAG Arts plastiques.
- Vincent CICALIATO : Maître de conférences, Arts numériques
- Fabrice FLAHUTEZ : Professeur, Histoire de l'art
- Frédéric MARTIN-ARCHARD : Maître de conférence en stylistique
- Danièle MÉAUX : Professeure, Esthétique et Sciences de l'art
- Arnaud MOUSSART : Professeur agrégé d'anglais LLECR dept d'anglais
- Carole NOSELLA : Maîtresse de conférences, Arts plastiques
- Rodolphe OLCESE : Maître de conférences, Esthétique
- Jacopo RASMI: Maître de conférences, Études Italiennes/Arts plastiques
- Anolga RODIONOFF : Professeure, Philosophie et sciences de l'art

OBJECTIFS DE LA FORMATION

En master l'étudiant.e définit une thématique de recherche qui lui appartient en propre, se concentrant sur sa pratique artistique de manière à conjuguer théorie et création. Il bénéficie de l'encadrement régulier d'un.e directeur/rice de recherche, tout en continuant à développer ses compétences dans des domaines plus larges, lors de séminaires diversifiés. L'enseignant-chercheur qui dirige l'étudiant.e s'efforce d'élaborer avec elle/lui un champ de recherche qui lui soit personnel, qui tienne compte de sa pratique artistique, de ses compétences spécifiques ainsi que de son projet professionnel. La recherche se développe sur les deux années, ponctuées par des présentations de travaux artistiques, des oraux et des rendus écrits. Le mémoire est présenté à l'issue de la seconde année.

L'étudiant.e est encouragé.e à s'intégrer au laboratoire ECLLA (Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Expression Contemporaine) et suit les activités de séminaires, journées d'étude, colloques proposés (entre autres) par ce centre de recherche. Il rend des comptes rendus de ces suivis de recherches pour justifier de son implication.

L'étudiant.e, selon la maturité de sa pratique artistique, est amené.e à monter et à participer à une exposition avec les espaces d'expositions partenaires du parcours « Arts plastiques » et du parcours « Arts numériques ».

Le master demeure un grade qui a sa finalité en lui-même. Cependant le master 2 peut être envisagé comme propédeutique à une thèse de doctorat. L'obtention du master 2 ouvre également la possibilité de préparer l'Agrégation d'Arts Plastiques.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

En quatre semestres, ce parcours assure une formation à dimension réflexive et critique, avec une production plastique (dessin, peinture, volume, performance, photographie, vidéo, image numérique, multimédia).

Les approfondissements disciplinaires permettent à l'étudiant d'envisager des résonances avec sa thématique de recherche. La pluralité de l'enseignement que les étudiant.e.s ont reçu pendant leur cursus est maintenue ; chaque étudiant.e bâtit lui-même l'édifice singulier de sa recherche à partir des unités qui lui sont nécessaires.

Les étudiant.e.s suivent un cours d'anglais tous les semestres. Les cours de méthodologie de l'écrit leur permettant de mettre en œuvre la rédaction du mémoire dans le respect des normes universitaires. Certains cours sont mutualisés avec l'agrégation ; ils viennent renforcer une culture et initient à la méthodologie du concours.

Ils effectuent en M1 et en M2 un stage dans leurs domaines de compétences et en rapport à leurs projets professionnels (cf. page 10 du livret).

CONDITIONS D'ADMISSION

Se référer au portail e-candidat.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Ce parcours ouvre aux métiers du domaine des arts plastiques, de la recherche en arts plastiques, de la création, de l'animation culturelle mais il peut également permettre de s'engager dans la voie de la médiation.

CAS DE DISPENSE :

À l'exception du mémoire principal, des dispenses peuvent être accordées pour certains cours. Elles concernent notamment :

- Les étudiants titulaires de l'agrégation : dispense de 30 ects en M2. Ils ne font que le mémoire.
- Les étudiants titulaires du CAPES : dispense jusqu'à un maximum de 12 ECTS en M2.
- Les étudiants qui exercent une activité professionnelle ayant un rapport avec leur spécialité ou étant susceptible de favoriser leur insertion professionnelle : reconnaissance pouvant aller jusqu'à 10 ECTS.

La dispense n'est pas un droit mais reste soumise à l'appréciation de l'équipe de formation du master.

ANNÉE 1

SEMESTRE 1

Bloc 1 Méthodologie de la recherche et création (2 choix parmi les 3 suivants)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef 1
Perfectionnement pratiques artistiques 1 C. Cadaureille		6	Travaux en cours de semestre	Travaux en cours de semestre	Travaux	2	1
Perfectionnement pratiques artistiques 2 J.Liron		6	Travaux en cours de semestre	Travaux en cours de semestre	Travaux		
Perfectionnement pratiques artistiques 3 Image/photo		6	Travaux en cours de semestre	Travaux en cours de semestre	Travaux		
Méthodologie de l'écrit D. Caruso		9	Contrôle continu	Dossier	Dossier	6	2

Bloc 2 Approfondissements disciplinaires 2 choix parmi les 4 suivants	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 2
Mondes de l'art, globalisation et culture visuelle A. Rodionoff	18		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Livre d'artiste M-C. Terenne	18		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Le corps à l'œuvre C. Cadaureille	18		Ecrit Terminal 3h	Ecrit 3h	Dossier	4	2
Art des nouveaux media A. Rodionoff	18		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Exploration des axes ECLLA (ateliers et rencontres)			Compte Rendu		Compte Rendu	2	1

Bloc 3 Séminaires recherche/création 1 séminaire principal + 1 secondaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 3
Peinture et Photographie O.Belon		18	Dossier	Dossier	Dossier	6	2/1
Volume et Performance C.Cadaureille		18	Dossier	Dossier	Dossier		2/1
Intermédiás Carole Nosella		18	Dossier	Dossier	Dossier		2/1

Bloc 4 Insertion profes- sionnelle –	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 3	Coef. 1
Séminaire « profession- nelles du monde de la culture et de l'art » (Mutualisé MIC)	12	12	Compte rendu	Compte rendu	Compte rendu		

Bloc 5 Langues	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 3	Coef. 1
Anglais A.Moussart		18	Travaux en cours	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	2

ANNÉE 1

SEMESTRE 2

Bloc 1 Méthodologie de la recherche et création (2 choix parmi les 3 suivants)	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 7	Coef. 1
Perfectionnement pratiques artistiques 4		6	Travaux en cours de se- mestre	Travaux en cours de semestre	travaux	2	1
Perfectionnement pratiques artistiques 5		6	Travaux en cours de se- mestre	Travaux en cours de semestre	travaux		
Perfectionnement pratiques artistiques 6		6	Travaux en cours de se- mestre	Travaux en cours de semestre	travaux		
Méthodologie de l'écrit Dylan Caruso		9	Travaux en cours de se- mestre	Travaux en cours de semestre	dossier	5	2

Bloc 2 Approfondisse- ments disciplinaires 2 choix parmi les 4 suivants	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 2
Photographie O.Belon	18		dossier	dossier	dossier	4	2
Objets du design C.Bardin	18		dossier	dossier	dossier	4	2
L'art en question A.Rodionoff	18		dossier	dossier	dossier	4	2
Espaces composites V.Ciciliato	18		dossier	dossier	dossier	4	2
Exploration des axes ECLLA (ateliers et ren- contres)			Compte-rendu	Compte-rendu	Compte-rendu	2	1

Bloc 3 Séminaires recherche/création 1 séminaire + 1 optionnel	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 5	Coef. 3
Peinture et Photographie A.Favier		15	Travaux en cours de se- mestre	Travaux en cours de semestre	dossier	5	2/1
Volume et Performance C.Cadaureille		15	Travaux en cours de se- mestre	Travaux en cours de semestre	dossier		2/1
Intermédi as C.Nosella		15	Travaux en cours de se- mestre	Travaux en cours de semestre	dossier		2/1

Bloc 4 Insertion profes- sionnelle – Module IP	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 5	Coef. 1
Séminaire « profession- nelles du monde de la culture et de l'art » (mutualisé MIC)	12		Compte-rendu	Compte-rendu	Compte-rendu	1	1
Stage (70h)			Rapport de stage	Rapport de stage	Rapport de stage	2	2

Bloc 5 Langues	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 3	Coef. 2
Anglais A.Béchar-Léauté		18	Travaux en cours	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	

ANNÉE 2

SEMESTRE 3

Bloc 1 Méthodologie de l'écrit et de la recherche	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
Méthodologie de la recherche en art C.Nosella		9	Travaux en cours de se- mestre	Travaux en cours de semestre	dossier	2	1
Méthodologies et pratiques de la rédac- tion, transmission, dif- fusion. Choix entre A ou B (mutualisé MIC)						2	1

A/Écriture, transmission, critique 1 (formats courts) F.Martin-Achard	6	24	Exercices écrits (format libre parmi ceux qui seront présentés)	Exercices écrits	Exercices écrits		
B/Théories et pratiques des médias et de la publication, humanités numériques. J.Rasmi	12	12	Terminal écrit 2h	1 écrit	1 écrit		

Bloc 2 Approfondissements disciplinaires	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 2
Séminaire transversal « Les arts de l'ailleurs »	18		Compte-rendu	Compte-rendu	Compte-rendu	2	2
Cours d'esthétique Agrégation R. Olcèse	26		écrit	écrit	écrit	2	2
Un cours au choix parmi les suivants : Histoire de l'art période moderne F.Flahutez Histoire de l'art période ancienne C.Cadaureille et M. Briat-Philippe	22		écrit	écrit	écrit	2	2
	22		écrit	écrit	écrit	2	2
Exploration des axes ECLLA 1 (ateliers et rencontres)			Compte-rendu	Compte-rendu	Compte-rendu	2	1
Exploration des axes ECLLA 2 (ateliers et rencontres)			Compte-rendu	Compte-rendu	Compte-rendu	2	1

Bloc 3 séminaires recherche/création 1 principal + 1 secondaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 3
Peinture et Photographie A.Favier		24	Travaux en cours de semestre	Travaux en cours de semestre	dossier	6	2/1
Volume et Performance C.Cadaureille		24	Travaux en cours de semestre	Travaux en cours de semestre	dossier		2/1
Intermédiats CNosella		24	Travaux en cours de semestre	Travaux en cours de semestre	dossier		2/1

Bloc 4 Insertion profes- sionnelle –	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
Panorama des struc- tures artistiques et cul- turelles (organisation, institution, pratiques) (Mutualisé M1 MIC) F.Flahutez	12		Terminal écrit	1 écrit	1 écrit	1	1
Milieus collectifs et éco- nomies alternatives de l'art et de la culture. Op- tion facultative. (Mutua- lisé M2 MIC à partir de 2023-2024)	6	6				0	0
Pratique de l'exposi- tion C. Cadaureille		6	portfolio	portfolio	portfolio	1	2

Stage (70h)			rapport de stage	rapport de stage	rapport de stage	2	2
Module IP Recherche premier emploi						2	1

Bloc 5 Langues	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef 2
Anglais 1		18	dossier	dossier	dossier	2	2
Anglais 2		18	dossier	dossier	dossier	2	2

ANNÉE 2

SEMESTRE 4

Bloc 1	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 30	Coef.
Mémoire de recherche			mémoire et sou- tenance	mémoire et sou- tenance	mémoire et sou- tenance		

DETAIL DES ENSEIGNEMENTS MASTER CREATION ET RECHERCHE EN ARTS PLASTIQUES

BLOC 1

Perfectionnement pratiques artistiques (M1)

Ces modules auront pour rôle d'immerger sur une ou deux séances intensives, dans une pratique artistique spécifique (volume, dessin, peinture, photographie, vidéo/son, performance etc).

1. Méthodologie de l'écrit (M1) et Méthodologie de la recherche en art (M2)

Initiation à la méthodologie de la recherche universitaire et plus particulièrement à la recherche en arts plastiques en vue de la rédaction du mémoire.

2. Méthodologies et pratiques de la rédaction, transmission, diffusion (M2) choix entre A ou B

A/Écriture, transmission, critique I : Ce cours d'initiation à l'écriture critique comprendra deux parties : Volet théorique : approche et analyse des techniques d'écriture pour différents supports de diffusion de la culture : présentation de projet artistique ou littéraire ; critique de presse ; feuille de salle (théâtre, exposition, manifestation artistique). Volet pratique : accompagnement dans l'écriture et restitution de travaux en public. Au moins trois projets d'écriture seront rendus au fil du semestre (formats au choix, mais expérimenter au moins deux formats).

B/Théories et pratiques des médias et de la publication, humanités numériques : Qu'est-ce qu'un médium : un instrument de la culture de masse, un moyen de communication au sens large, un sorcier négociant avec des absents ? Que faisons-nous par les médias ou bien que nous font-ils faire ? La création précède vraiment la distribution ou bien on pourrait affirmer le contraire ? Ce cours propose d'abord un panorama des réflexions théoriques autour de nos infrastructures de publication de l'information et des objets artistiques en compagnie de courants de la pensée comme l'archéologie des médias ou l'économie de l'attention. Ensuite, durant sa phase TD, il proposera de produire et discuter ensemble l'analyse et la comparaison de quelques cas spécifiques afin de produire à la fin du semestre un "manifeste" ou "charte" pour les activités éditoriales de la promotion.

BLOC 2

1. Approfondissements disciplinaires (M1)

Les étudiant.e.s choisissent deux **séminaires thématiques** par semestre.

Exploration des axes ECLLA : suivi d'une manifestation du laboratoire ECLLA

2. Approfondissements disciplinaires (M2)

Séminaire transversal « Les arts de l'ailleurs »

Ce séminaire a pour vocation de prendre en charge les créations contemporaines depuis les années d'après 1945 jusqu'à aujourd'hui, à l'aune de la mondialisation et de l'émergence de discours pluriels. On reviendra sur les notions de périphérie et de centralisme, sur le décentrement des lieux de légitimation de la création, etc. Il sera intéressant d'interroger les modalités d'internationalisation des pratiques artistiques et culturelles et de travailler à prendre en compte les grands enjeux de notre temps. Le séminaire transversal « Les arts de l'ailleurs » se conçoit également comme un moyen de faire des passerelles entre des champs disciplinaires variés : Arts plastiques, Sciences de l'art, Musicologie, Ethnomusicologie, Histoire de l'art, Histoire culturelle etc.

Cours d'esthétique et d'histoire de l'art du programme de l'agrégation d'arts plastiques

Exploration des axes ECLLA : les étudiant.e.s suivent deux manifestations du laboratoire ECLLA.

BLOC 3

Séminaires de recherche-crédation (M1-M2)

Parmi les trois séminaires, intermédia, peinture/photo, volume/performance, les étudiant.e.s en suivent deux pendant les deux années de master. Ces séminaires assurent le suivi du travail de création articulé à la recherche de chaque étudiant.e.

BLOC 4

1. Séminaire « professionnel·les du monde de la culture et de l'art » (M1)

Cycle d'intervention de professionnel·les sur leur expérience pratique.

2. Panorama des structures artistiques et culturelles (organisation, institutions, pratiques) (M2)

Ce cours a pour objectif de faire le point sur les différentes institutions publiques ou privées qui forment un maille du territoire national et qui constituent des leviers importants dans la politique culturelle française. Il sera bien entendu fait une comparaison avec les autres pays européens ou Outre-Atlantique. Nous verrons également comment à travers le temps, les structures artistiques et culturelles ont accompagné la création, qu'elle soit littéraire ou artistique, et comment elles sont le reflet d'une ambition de démocratisation de la culture au sens large. On s'attardera particulièrement sur les institutions des collectivités territoriales sans oublier les grandes institutions nationales comme les FRAC, les DRAC, les musées, la RMN, les associations et fondations, les centres d'art, les sociétés savantes, le CNAP et sur leur mode de fonctionnement. En ayant une bonne connaissance de toutes ces institutions l'étudiant.e verra également l'étendue des perspectives en termes d'offre d'emploi et de compétences qu'il lui est possible d'envisager.

3. Pratique de l'exposition (M2)

4. Insertion professionnelle (M1/M2) stage 70h (M1/M2)

BLOC 5 Anglais (M1/M2)

Sciences de l'art

PREMIÈRE ET DEUXIÈME ANNÉES

RESPONSABLE DU PARCOURS : Danièle MÉAUX
daniele.meaux@univ-st-etienne.fr

ÉQUIPES D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS :

- Christophe BARDIN : Professeur, Arts plastiques et design
- Anne BÉCHARD-LÉAUTÉ : Maîtresse Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes
- Gwénaëlle BERTRAND, maîtresse de conférences, Design
- Céline CADAUREILLE : Maîtresse de conférences, Arts plastiques
- Vincent CICALIATO : Maître de conférences, Arts numériques
- Fabrice FLAHUTEZ : Professeur, Histoire de l'art
- Danièle MÉAUX : Professeure, Esthétique et Sciences de l'art
- Arnaud MOUSSART : Professeur agrégé d'anglais LLECR dept d'anglais
- Carole NOSELLA : Maîtresse de conférences, Arts plastiques
- Rodolphe OLCESE : Maître de conférences, Esthétique
- Jacopo RASMI: Maître de conférences, Études Italiennes/Arts plastiques
- Anolga RODIONOFF : Professeure, Philosophie et sciences de l'art

OBJECTIFS DE LA FORMATION

En master, l'étudiant.e définit une thématique de recherche qui lui appartient en propre ; il bénéficie de l'encadrement régulier d'un directeur/riche de recherche, tout en continuant à bénéficier de cours dans des domaines plus larges. L'enseignant-chercheur qui dirige l'étudiant s'efforce d'élaborer avec lui une recherche qui tienne compte de ses compétences spécifiques ainsi que de son projet professionnel. La recherche se développe sur deux années – le mémoire étant présenté à l'issue de la seconde année.

Le master demeure un grade qui peut être à lui-même sa propre fin. Il peut également être envisagé comme propédeutique à une thèse de doctorat. Il ouvre également la possibilité de préparer l'agrégation d'arts plastiques.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le directeur/riche de recherche est un des professeur.e.s de « Sciences de l'art », soit Danièle Méaux, soit Anolga Rodionoff soit Fabrice Flahutez

Le parcours « Sciences de l'art » comporte des enseignements pluridisciplinaires permettant d'acquérir une base théorique solide. Quelques-uns d'entre eux sont pris au sein de la préparation à l'agrégation.

Parallèlement à ces cours, l'étudiant.e développe une réflexion personnelle concernant une œuvre, un ensemble d'œuvres ou une problématique identifiée de l'art contemporain, en relation étroite avec son directeur/riche de recherche.

Par la participation à divers séminaires et colloques, l'étudiant.e est amené.e à découvrir des méthodes d'analyse et d'interprétation variées. Il/elle est invité.e à exposer l'état de ses travaux dans certains séminaires.

La recherche se fait à l'intérieur du laboratoire ECLLA (Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Expression Contemporaine) auquel les chercheurs et les étudiant.e.s de la spécialité sont affilié.e.s. Ce centre de recherche se consacre à l'étude de l'expression contemporaine dans les différents champs artistiques (arts plastiques, arts numériques, design, littérature, photographie, musique...).

CONDITIONS D'ADMISSION

Se référer au portail e-candidat.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Ce parcours ouvre aux métiers et aux concours du domaine des arts qui relèvent de l'éducation, de la culture au sens large ou de la médiation. Des métiers dans les musées, les FRAC, les DRAC, Assistant.e.s territoriaux d'enseignement artistique, les concours de la Fonction publique d'Etat et de la Fonction publique territoriale et toutes les institutions culturelles, patrimoniales, associatives publiques ou privées.

CAS DE DISPENSE

À l'exception du mémoire principal, des dispenses peuvent être accordées pour certains cours. Elles concernent notamment :

- Les étudiant.e.s titulaires de l'agrégation : dispense de 30 ects en M2. Ils ne font que le mémoire.
- Les étudiant.e.s titulaires du CAPES : dispense jusqu'à un maximum de 12 ECTS en M2.
- Les étudiant.e.s qui exercent une activité professionnelle ayant un rapport avec leur spécialité ou étant susceptible de favoriser leur insertion professionnelle : reconnaissance pouvant aller jusqu'à 10 ECTS.

La dispense n'est pas un droit mais reste soumise à l'appréciation de l'équipe de formation du master

ANNÉE 1

SEMESTRE 1

Bloc 1 Langue vivante	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 3	Coef. 1
ANGLAIS		18	Examen termi- nal Ecrit 2h	Ecrit de 2h	Ecrit de 2h	3	1

Bloc 2 Méthodologie	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 5	Coef. 1
MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE (Cours mutualisés avec l'ENSASE)	18		Dossier	Dossier	Dossier	5	1

Bloc 3 Approfondisse- ments disciplinaires 2 choix parmi les 4 sui- vants (Cours communs aux parcours arts plas- tiques, arts numériques et sciences de l'art)	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 12	Coef. 2
Mondes de l'art, globali- sation et culture visuelle	18		Dossier ?	Dossier ?	Dossier	5	2
Livre d'artiste	18		Dossier ?	Dossier ?	Dossier	5	2
Le corps à l'œuvre	18		Dossier ?	Dossier ?	Dossier	5	2
Art et nouveaux médias	18		Dossier	Dossier ?	Dossier	5	2
Séminaire ou colloque d'ECLLA	Ø		Compte rendu	Ø	Compte rendu	2	1

Bloc 4 Esthétique & sciences de l'art	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 3
Recherche en arts (propre au parcours, mais ouvert aux étudiants de l'ENSASE)		15	Dossier	Dossier	Dossier	5	1
Œuvre et discours cri- tique (propre au par- cours)		15	Dossier	Dossier	Dossier	5	1

ANNÉE 1

SEMESTRE 2

Bloc 1 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 3	Coef. 1
ANGLAIS		18	Examen terminal Ecrit 2h	Ecrit de 2h	Ecrit de 2h	3	1

Bloc 2 Vers la professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 5	Coef. 1
Stage 2 semaines			Rapport de stage	∅	∅	3	1
Insertion professionnelle						2	1

Bloc 3 Approfondissements disciplinaires 2 choix parmi les 4 suivants (Cours communs aux parcours arts plastiques, arts numériques et sciences de l'art)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 12	Coef. 2
Photographie	18		Dossier	Dossier	Dossier	5	2
Objets du design	18		Dossier ?	Dossier ?	Dossier	5	2
L'art en question	18		Dossier ?	Dossier ?	Dossier	5	2
Espaces composites	18		Dossier	Dossier ?	Dossier	5	2
Séminaire ou colloque d'ECLLA	∅		Compte rendu	∅	Compte rendu	2	1

Bloc 4 Esthétique & sciences de l'art	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 3
Création et mémoire (propre au parcours, mais ouvert aux étudiants de l'ENSASE)		15	Dossier	Dossier	Dossier	5	1
Arts et sciences humaines (propre au parcours)		15	Dossier	Dossier	Dossier	5	1

ANNÉE 2

SEMESTRE 3

Bloc 1 Langue vivante	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
ANGLAIS 1		18	Travaux en cours de se- mestre	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	1
ANGLAIS 2		18	Travaux en cours de se- mestre	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	1

Bloc 2 Vers la profession- nalisation	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
Stage 2 semaines			Rapport de stage	Ø	Ø	2	1
Module insertion profes- sionnelle						2	1
Méthodologie de l'écrit (propre au parcours)		6	Écrit	Écrit	Écrit	2	1

Bloc 3 Esthétique & sciences de l'art	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 2
Cours d'esthétique de l'agrégation	26		Ecrit	Ecrit	Ecrit	4	1
Séminaire ou colloque d'ECLLA 1			Compte rendu	Ø	Compte rendu	2	1
Séminaire ou colloque d'ECLLA 2			Compte rendu	Ø	Compte rendu	2	1
Séminaire transversal, commun aux différents parcours : Art & société (en lien avec les axes du laboratoire)	18		Dossier	Dossier	Dossier	2	1

Bloc 4 L'œuvre & ses con- textes	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 3
Relations entre les arts		15	Dossier en lien avec le mé- moire	Dossier en lien avec le mémoire	Dossier en lien avec le mé- moire	3	2
De la production de l'œuvre à sa réception		15	Dossier en lien avec le mé- moire	Dossier en lien avec le mémoire	Dossier en lien avec le mé- moire	3	2
Un des deux cours d'his- toire de l'art de l'agréga- tion (au choix)	22		Ecrit	Ecrit	Ecrit	4	1

ANNÉE 2

SEMESTRE 4

Bloc 1 Mémoire de re- cherche	CM	TD	Régime continu	Ects 30	Coef. 1
MÉMOIRE DE MASTER			Rédaction du mémoire et soutenance	30	1

Édition d'art/ livre d'artiste

MASTER DEUXIÈME ANNEE

Responsables : Anne Bécharde-Léauté et Laurence Tuot
anne.francoise.leaute@univ-st-etienne.fr ; laurence.tuot@univ-st-etienne.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation vise l'acquisition de connaissances artistiques, culturelles, linguistiques, numériques, juridiques et éditoriales, spécifiques au domaine de l'édition d'art et du livre d'artiste.

CONDITIONS D'ADMISSION

Master 1 ou diplôme équivalent français ou étranger. Se référer au portail e-candidat.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Admissibilité et admission : se référer au portail e-candidat.

DEBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Designer éditorial, directeur/riche de collection, assistant.e d'édition, diffusion, commercialisation, publication, graphiste, galeriste, iconographe. Dans le cadre de maisons d'éditions, musées, institutions culturelles régionales, nationales et internationales (bibliothèques, médiathèques, CNL, RMN, BnF, etc.) spécifiques aux métiers du livre et de l'édition papier & numérique.

Études dans les écoles doctorales et dans les institutions spécialisées dans le champ des arts, du design éditorial, du graphisme et de la conservation muséale.

ÉVALUATION ET VALIDATION

Premier semestre

Chaque enseignant.e fixe les modalités d'évaluation de sa discipline : réalisation de livres d'artiste, dossier, travail écrit, soutenance devant jury.

Tous les enseignements impliquant une participation active, **la présence en cours est obligatoire**. Toute absence injustifiée pourra être prise en compte dans l'évaluation par le ou les enseignants concernés. La participation à toutes les manifestations organisées dans le cadre de la formation est obligatoire.

Second semestre

Les étudiant.e.s font des démarches spécifiques pour la recherche de leurs lieux de stage. Une convention est établie entre l'université et l'entreprise prenant en charge l'étudiant.e stagiaire. Le stage, d'une durée de trois mois minimum est à effectuer avant la fermeture des services universitaires, fin juillet. Le stage fait l'objet d'un rapport, rédigé par l'étudiant.e, à transmettre avant le **1er septembre de l'année en cours** au secrétariat de l'Université. Confronté au rapport du maître de stage, il sera évalué par un jury, **en fonction d'un protocole de stage remis durant l'année**. Une session de rattrapage est prévue dans le cadre de la formation.

ANNÉE 2

SEMESTRE 3

Bloc 1	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Mise en situation professionnelle						5	1
Appui à la transformation en contexte professionnel							
Anglais		18		N/A		2	2
Orthotypographie		10		N/A		1	2
Insertion professionnelle CapAvenir				N/A		2	1

Bloc 2	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Approches théoriques de l'édition d'art et du livre d'artiste						6	1
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances							
Esthétique du livre d'artiste	18		Travaux écrits en cours de semestre	N/A		3	3
Théorie : Livre et art	18			N/A		3	3
Conférences	22			N/A			

Bloc 3	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Pratique du livre d'artiste et des métiers du livre						6	1
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés							
Création de livres d'artistes		40	Travaux en cours de semestre Travaux en cours de semestre	N/A		4	2
Workshops Métiers du livre				N/A			
Reliure		10	Travaux en cours de semestre	N/A		2	1

Bloc 4	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Design graphique et politique éditoriale Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés						6	1
Théorie / Histoire de l'édition	20		Travaux en cours de semestre	N/A		2	2
Pratique du design éditorial		16	Travaux en cours de semestre	N/A		2	2
Droit de l'édition (propriété littéraire et artistique et contrats d'édition)	14		Écrit	N/A		2	2

Bloc 5	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Edition papier et numérique Usages avancés et spécialisés pour les outils du numérique						7	1
Fabrication papier		18		N/A		2	1
Edition numérique	20			N/A		3	1
P.A.O.		6		N/A		1	1
Diffusion	4			N/A		1	1

ANNÉE 2

SEMESTRE 4

Bloc 1	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Mise en situation professionnelle : stage en entreprise						30	1
Appui à la transformation en contexte professionnel							
Mémoire de stage			Rédaction du mémoire	N/A		15	1
Réalisation professionnelle			Soutenance	N/A		15	1

LES ENSEIGNEMENTS DU MASTER 2 EDITION D'ART – LIVRE D'ARTISTE

SEMESTRE 3

Bloc 1

Mise en situation professionnelle

Appui à la transformation en contexte professionnel

Anglais

Le but du cours est de découvrir et de maîtriser la terminologie anglaise relative à l'édition en général et à l'édition d'art en particulier. Les questions suivantes sont traitées : la traduction du livre d'art ; les principaux éditeurs d'art anglophones ; la typographie et les typographes anglo-saxons ; le livre d'artiste en pays anglophones. Par ailleurs, le travail personnel requis aborde la rédaction en anglais de documents relatifs à la vie professionnelle dans le monde de l'édition.

Orthotypographie

L'objectif du cours sera de maîtriser les outils et techniques de correction grâce à l'usage de codes d'orthotypographie consacrés et de logiciels d'aide à la correction, afin d'optimiser le travail de révision. Le cours sera aussi l'occasion de perfectionner sa maîtrise de la langue française afin d'intervenir efficacement sur tout type de textes à éditer.

Insertion professionnelle CapAvenir

Ce module est organisé par l'organisme d'insertion professionnel de l'université intitulé CapAvenir.

Bloc 2

Approches théoriques de l'édition d'art et du livre d'artiste

Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

Esthétique du livre d'artiste

En s'appuyant sur les recherches contemporaines sur les livres d'artiste, ce cours fait le lien entre pratique et théorie à propos de cet objet artistique singulier. Plusieurs questions sont traitées en particulier : l'approche définitionnelle, le livre comme médium critique, le livre d'artiste comme catalogue d'exposition, l'objectivation du livre, les paramètres pratiques, théoriques et linguistiques du livre d'artiste, tout en replaçant l'ensemble de ces aspects dans l'histoire de la tradition et de la modernité du livre.

Théorie : Livre et art

Ce cours se propose d'étudier l'histoire de l'image imprimée, des origines à nos jours, et la manière dont cette dernière s'est progressivement intégrée au livre et articulée au texte. Cette conquête du livre par l'image sera abordée d'un point de vue technique et esthétique à travers l'étude d'ouvrages emblématiques tels que *L'Apocalypse* d'Albrecht Dürer, *Les Grandes Misères de la guerre* de Jacques Callot, le *Recueil Crozat*, les livres enluminés de William Blake, les séries gravées de Goya, les éditions illustrées de Gustave Doré ou encore les romans graphiques de Frans Masereel. Le statut problématique du multiple dans le champ de l'art sera également questionné.

Conférences

Des spécialistes du monde de l'édition d'art sont invités à partager leur expérience avec les étudiant.e.s.

Bloc 3**Pratique du livre d'artiste et des métiers du livre****Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés****Création de livres d'artistes**

Initiation aux techniques artisanales de l'image imprimée (taille d'épargne et taille-douce) et création de livres d'artistes.

Workshops Métiers du livre

Ateliers pratiques animés par des professionnels de l'édition d'art.

Reliure

Acquisition et perfectionnement des techniques de reliure traditionnelle et contemporaine.

Bloc 4**Design graphique et politique éditoriale****Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés****Théorie / Histoire de l'édition &****Pratique du design éditorial**

Ce module d'enseignements propose de faire une juste alliance entre les grands principes et les fondamentaux de la conception éditoriale dans l'histoire du livre et de l'imprimé et la mise en œuvre d'un objet-livre (*unicum* ou en série) à partir d'une conception graphique incluant les questions de design graphique, de mise en page et en espace, de choix de papiers et de façonnage. A travers des exercices pratiques, l'ensemble des postes de réalisation est sollicité, tout en les inscrivant dans la réalité du fonctionnement d'une maison d'édition et dans la nécessité de la chaîne du livre. Certaines spécificités comme celles du livre de photographie ou du livre de sciences humaines seront particulièrement abordées.

Droit de l'édition (propriété littéraire et artistique et contrats d'édition)

Il s'agit de présenter à des étudiants non juristes les principales règles de la législation relative à la propriété littéraire et artistique (Code de la propriété intellectuelle) et les principales orientations jurisprudentielles de la matière. L'objectif est de faire acquérir aux étudiants le réflexe de la propriété intellectuelle en leur expliquant le fonctionnement des principaux outils juridiques (présentation du système juridique français et européen, compréhension des documents de nature juridique : lois, décrets, codes, directives et règlements, décisions juridictionnelles), en leur fournissant la teneur des principales normes susceptibles de s'appliquer (notion juridique de création intellectuelle, naissance des droits intellectuels, caractères principaux de ces droits, régime juridique de ces droits). L'accent est mis particulièrement sur la dimension européenne des droits de propriété intellectuelle.

Bloc 5**Edition papier et numérique****Usages avancés et spécialisés pour les outils du numérique****Fabrication papier**

Ce cours aborde le lien entre édition et impression : principes du prépresse, préparation du projet éditorial pour sa transmission à l'imprimeur, panorama général des techniques d'impression, notions d'imposition, imprimabilité du papier, principes de la PAO, connaissances en papier, pliage, etc. La chaîne du livre est étudiée selon une approche technique et professionnelle.

Edition numérique

Comment aujourd'hui intégrer le Web dans l'édition d'art ? Quels outils utiliser pour créer facilement des contenus Web ? Le cours d'édition numérique permet d'aborder les bases concrètes de la création d'un site. Ce cours permet :

- la découverte de Wordpress pour créer rapidement des sites au format blog
- une initiation à l'HTML et au CSS pour créer librement des pages Web à la mise en page personnalisée

P.A.O.

Ce cours permet d'approfondir les principes de la P.A.O. en appliquant les notions abordées dans le cours Fabrication papier à un projet particulier.

Diffusion

Le cours présente les différents modes de diffusion et de mercatique de l'édition d'art et du livre d'artiste actuels afin d'apporter aux étudiants des connaissances spécifiques dans ce domaine et leur permettre d'évaluer les applications professionnelles de leurs projets en matière d'édition.

SEMESTRE 4**BLOC 1****Mise en situation professionnelle**

Appui à la transformation en contexte professionnel

Stage en entreprise :

Réalisation professionnelle

Création contemporaine et nouvelles technologies

Spécialités : Réalisateur en informatique musicale ou Arts numériques

PREMIÈRE ET DEUXIÈME ANNÉES

RESPONSABLES DU PARCOURS : Vincent Ciciliato (AN) / Laurent Pottier (RIM)
vincent.ciciliato@univ-st-etienne.fr / vincent.ciciliato@univ-st-etienne.fr

ÉQUIPE D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS :

- Christophe BARDIN : Professeur, Arts plastiques et design
- Anne BÉCHARD-LÉAUTÉ : Maîtresse Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes
- Gwénaëlle BERTRAND, maîtresse de conférences, Design
- Céline CADAUREILLE : Maîtresse de conférences, Arts plastiques
- Vincent CICALIATO : Maître de conférences, Arts numériques
- Philippe EZEQUEL : Maître de conférences, Informatique
- Fabrice FLAHUTEZ : Professeur, Histoire de l'art
- Raphaël FORMENT : Doctorant, Musicologie
- Danièle MÉAUX : Professeure, Esthétique et Sciences de l'art
- Arnaud MOUSSART : Professeur agrégé d'anglais LLECR dept d'anglais
- Carole NOSELLA : Maîtresse de conférences, Arts plastiques
- Rodolphe OLCESSE : Maître de conférences, Esthétique
- Etienne PARIZET : Professeur, Acoustique (INSA Lyon)
- Laurent POTTIER : Professeur, Musicologie et informatique musicale
- Jacopo RASMI: Maître de conférences, Études Italiennes/Arts plastiques
- Anolga RODIONOFF : Professeure, Philosophie et sciences de l'art

ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS :

- Gregory ALIOT, ingénieur du son, responsable des studios du FIL, Saint-Etienne.
- Pierre AMOUDRUZ, directeur artistique de AADN, Lyon.
- Félicien BONNIOT, vidéaste, Lyon.
- Max BRUCKERT, réalisateur en informatique musicale à GRAME, Lyon.
- Vincent CARINOLA, compositeur, professeur au PESM (Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique) de Bourgogne (Dijon).
- Pierre COLOMIES, sound designer chez Ubisoft, Montpellier.
- Pascale JAKUBOVSKI, compositrice, enseignante au CRR, Saint-Etienne.
- Nicolas HOSTE, directeur technique du FIL, Saint-Etienne.

- Emmanuel JOURDAN, réalisateur en informatique, développeur, IRCAM, Paris et Cycling74.
- Stéphane LETZ, chercheur à GRAME, Lyon.
- Romain MICHON, chercheur à GRAME, Lyon, enseignant à l’université Stanford, USA.
- Adrien MILLIOT, producteur et réalisateur chez 87 Revanchards, Saint-Étienne.
- Yann ORLAREY, responsable de la recherche à GRAME, Lyon.
- Michel PASCAL, compositeur, professeur de composition électroacoustique au CNRR de Nice.
- Marion ROCHE, doctorante Université Jean Moulin Lyon 3, ENSBA Lyon, Directrice artistique du studio LTBL Lyon.
- Michele TADINI, enseignant dans la classe d’électroacoustique au CNSMD de Lyon.
- Nathanaël TARDIF, designer interactif.

DESCRIPTION DU PARCOURS

Le master « Création Contemporaine et Nouvelles Technologies » forme les étudiant.e.s aux enjeux esthétiques, formels et professionnels de la création numérique contemporaine. Il présente une articulation forte entre recherche théorique et maîtrise des technologies électroniques et numériques les plus avancées pour la production musicale et artistique. Les étudiant.e.s peuvent aborder ce master dans sa version « Recherche » ou sa version « Professionnel ». Pour les deux spécialités, « Arts Numériques » ou « Réalisateur en Informatique Musicale », l’étudiant.e a la possibilité d’opter pour la production d’un projet personnel de création et/ou d’un projet de recherche.

Ce master offre la possibilité de déboucher sur une inscription en doctorat.

L’originalité de cette formation, unique en France, repose en grande partie sur la mutualisation d’enseignements issus des départements d’Arts plastiques et de Musicologie, ainsi que sur l’intervention de nombreux professionnels de différentes disciplines reconnus internationalement. Ce partage d’un socle pédagogique commun, vise la transdisciplinarité des pratiques (artistiques, scientifiques et techniques) en matière de création numérique sonore et visuelle.

En début de parcours, il est demandé aux étudiants de s’inscrire dans l’une des deux spécialités suivantes (voir description détaillée ci-dessous) :

- « Réalisateur ou Réalisatrice en informatique musicale (RIM) » ;
- « Arts numériques ».

La formation s’appuie sur diverses institutions et associations culturelles partenaires régionales. Un parc matériel spécifique (ordinateurs, capteurs, interfaces, outils de prise de vue, de prise de son et de diffusion, etc.), ainsi que des lieux de production dédiés (studio musical, studio de prise de vue, studio de maquettage de dispositifs multimédia, etc.) sont mis à disposition des étudiants pendant leurs deux années de formation.

En M1 et M2 l’étudiant.e effectue un stage dans son domaines de compétences et en rapport à son projet professionnel (cf. page 10 du livret).

SPÉCIALITÉ « RÉALISATEUR OU RÉALISATRICE EN INFORMATIQUE MUSICALE (RIM) »

Cette spécialité vise la connaissance et la maîtrise des technologies électroniques et numériques et prépare au métier de Réalisateur et Réalisatrice en informatique musicale (RIM). Acteurs

directs dans les productions musicales, les réalisateurs en informatique musicale se situent à l'interface entre les développeurs de logiciels, les chercheurs en informatique musicale, les compositeurs ... et toutes les entreprises susceptibles d'intégrer du son dans leurs activités.

Débouchés

Pour répondre à l'augmentation du nombre de projets de production utilisant les technologies, le RIM assume différentes fonctions dont l'encadrement des compositeurs, musiciens et artistes, la gestion des projets de production, et généralement, en collaboration avec l'ingénieur du son et les musiciens, l'exécution des œuvres. Aujourd'hui dans tous les milieux où des créateurs travaillent avec les technologies numériques pour le son ou la musique (danse, théâtre, vidéo, jeux vidéo, arts plastiques, musique, internet), on trouve, parfois sous d'autres étiquettes (régisseur, ingénieur, etc.), des professionnels qui maîtrisent des concepts, des technologies et des pratiques similaires :

- dans les centres de création (IRCAM, GRM, Centres Nationaux de Création Musicales, ...)
- dans les studios d'enregistrement (travail avec l'ingénieur du son),
- dans les théâtres, les centres d'arts dramatiques, les opéras, les centres chorégraphiques, les radios, les entreprises de jeux vidéo, les musées,
- dans des cabinets d'assistance conseil,
- comme designer sonore pour le spectacle vivant, le cinéma, le jeu vidéo,
- comme formateur, professeur de musique électroacoustique,
- comme développeur en informatique musicale.

SPÉCIALITÉ « ARTS NUMÉRIQUES »

En master 1 et 2, l'étudiant définit une thématique de recherche qui lui appartient en propre et qui prend appui sur sa pratique artistique. Il bénéficie de l'encadrement régulier d'un directeur de recherche, tout en continuant à développer ses compétences dans des domaines plus larges, lors de séminaires diversifiés. L'enseignant-chercheur qui dirige l'étudiant s'efforce d'élaborer avec lui un champ de recherche qui lui soit personnel et qui tienne compte de ses compétences spécifiques, ainsi que de son projet professionnel. La recherche se développe sur les deux années.

La formation vise par la même occasion la connaissance et la maîtrise des technologies électroniques et numériques, afin de fournir aux étudiants les outils nécessaires au développement de leurs projets. Cette formation technique a également comme objectif de préparer les étudiants aux différents métiers de la création numérique et celui plus spécifique du Réalisateur en arts numériques. Acteur direct dans les productions d'œuvres numériques, il se situe à l'interface entre artistes et créateurs dans le champ des arts et expressions numériques, les développeurs de logiciels, les chercheurs en arts contemporains.

Débouchés

Ce parcours ouvre aux métiers du champ de la création plastique et technologique au sens large, de la recherche en arts numériques et dans des domaines émergents au croisement de la recherche scientifique et de la pratique artistique. Il permet également de s'engager dans la voie de la réalisation artistique dans le domaine des technologies numériques et interactives, de la médiation ou de l'animation culturelle, ou de la poursuite d'étude en Doctorat.

Par la formation technique dispensée pendant les deux années de masters, les étudiants sont également préparés aux différents métiers de la création numérique contemporaine, et plus spécifiquement celui de Réalisateur en arts numériques (RAN), Grâce à la transversalité de ses compétences, le RAN est amené à exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

- Assistant et réalisateur dans le champ des arts numériques ;
- Ingénieur spécialisé dans les nouvelles technologies (capteurs, circuits, réseaux...) ;
- Artiste spécialisé en arts numériques, multimédias et interactifs ;
- Ingénieur de recherche (recherche, création) ;
- Enseignant en arts numériques ;
- Salarié dans les centres de création, les théâtres, les centres chorégraphiques, des cabinets d'assistance conseil, les studios de cinéma ou de jeux vidéo.

Ils/elles effectuent en M1 un stage dans leurs domaines de compétences et en rapport à leurs projets professionnels (cf. page 10 du livret).

CONDITIONS D'ADMISSION

Se référer au portail e-candidat.

CAS DE DISPENSE :

À l'exception du mémoire principal, des dispenses peuvent être accordées pour certains cours. Elles concernent notamment :

- Les étudiant.e.s titulaires de l'agrégation : dispense de 30 ects en M2. Ils ne font que le mémoire.
- Les étudiant.e.s titulaires du CAPES : dispense jusqu'à un maximum de 12 ECTS en M2.
- Les étudiant.e.s qui exercent une activité professionnelle ayant un rapport avec leur spécialité ou étant susceptible de favoriser leur insertion professionnelle : reconnaissance pouvant aller jusqu'à 10 ECTS.

La dispense n'est pas un droit mais reste soumise à l'appréciation de l'équipe de formation du master.

ANNÉE 1

SEMESTRE 1

UE1 : Méthodologie	CM	TD	Régime continu	Régime blo- qué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
A. Anglais		18	Ecrits en cours de semestre	Ecrit 1h	Ecrit 1h	2	1
B. Méthodologie de la recherche (au choix parmi 1, 2 + 3)							
1. Méthodologie de l'écrit [AN] V. Ciciliato/R. Olcèse		10	Contrôle continu	Dossier	Dossier	1	2
2. Méthodologie de la recherche et du rapport de projet [RIM]		18	Contrôle continu	Ecrit 2h	Ecrit 2h	1	2
3. Méthodologie de l'écrit (com- mun)		6	Contrôle continu	Dossier	Dossier	1	1
C. Histoire et théorie des arts et mé- dias (au choix parmi 1,2)							
1.1 Histoire et théorie des arts technologiques 1 [AN] V. Ciciliato		8	Dossier	Dossier	Dossier	1	3
1.2 Histoire et théorie des arts technologiques 2 [AN] R. Olcèse/C. Nosella		8	Dossier	Dossier	Dossier	1	3
2. Musiques électroacoustiques [RIM] L. Pottier	15	6	CC	Dossier	Ecrit 1h30	2	3

UE2 Approfondissements disciplinaires	CM	TD	Régime continu	Régime blo- qué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
A. Un au choix parmi 1, 2							
1.1 Arts visuels (au choix parmi a, b, c)						3	3
a. Mondes de l'art, globalisation et culture visuelle [AN] F. Flahutez	18		Dossier	Dossier	Dossier		
b. Livre d'artiste [AN]	18		Dossier	Dossier	Dossier		
c. Le corps à l'œuvre [AN] C. Cadaureille	18		Ecrit Terminal 3h	Ecrit 3h	Dossier		
1.2 Art et nouveaux médias [AN] A. Rodionoff	18		Dossier	Dossier	Dossier	3	3
2.1 Sociophonétique [RIM]	12	12	dossier	Dossier	Dossier	3	2
2.2 Atelier d'informatique musi- cale [RIM] R. Michon	6	6	CC	Dossier	Ecrit 1h30	3	4
B. Séminaire ou colloque du ECLLA			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	3

UE3 Techniques de production	CM	TD	Régime continu	Régime blo- qué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 2
Cinq choix parmi A, B, C, D, E, F							
A. Technique de studio image (tournage, montage) A. Millot		12	Contrôle continu: travaux personnels	Dossier	Dossier	2	2
B. Technique du studio électroa- coustique		10	Contrôle continu: travaux personnels			2	4
C. Technique du studio musiques actuelles		20	Contrôle continu: travaux personnels			2	4
D. Traitement image temps réel #1 V. Ciciliato		8	Contrôle continu: travaux personnels	Dossier	Dossier	2	2
E. Programmation WEB N. Tardif	6	6	Contrôle continu: travaux personnels	Dossier	Dossier	2	2
F. Initiation à la programmation Ph. Ezequel	12	12	CC	Ecrit 2h	Ecrit 2h	2	2

UE4 : Projet	CM	TD	Régime continu	Régime blo- qué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 3
Conception/scénographie, Suivi de projet		14	Dossier	Dossier	Dossier		

ANNÉE 1

SEMESTRE 2

UE1 Valorisation	CM	TD	Régime continu	Régime blo- qué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
A. Anglais		18	Ecrits en cours de semestre	Ecrit 1h	Ecrit 1h	2	1
B. Stage (2 semaines min.)			Rapport de stage	∅	∅	2	5
C. Insertion professionnelle – CAP Avenir						2	1

UE2 Approfondissements disciplinaires	CM	TD	Régime continu	Régime blo- qué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 1
A. Au choix parmi 1, 2, 3, 4							
1. Photographie D. Méaux [AN]	18		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
2. Objets du design C. Bardin [AN]	18		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
3. Musicologie XXe et XXIe s. V. Waschbusch [RIM]	15	6	CC	Dossier	Ecrit 1h30	4	2
4. L'art en question A. Rodionoff [AN]	18		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
B. Espaces composites V. Ciciliato	18		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
C. Séminaire ou colloque du ECLLA			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	2

UE3 Techniques de production	CM	TD	Régime continu	Régime blo- qué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 1
Trois au choix parmi 1, 2, 3, 4							
1/ Motion design & compositing [AN] F. Bonniot		16	contrôle con- tinu: travaux personnels	Dossier	Dossier	3	2
2. Traitement image temps réel #2 [AN]		8	contrôle con- tinu: travaux personnels	Dossier	Dossier	3	2
3. Programmation WEB N. Tardif		6	contrôle con- tinu: travaux personnels	Dossier	Dossier	3	2
4. Algorithmique – PYTHON Ph. Ezequel		12	CC	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3	2

UE4 Projet de recherche	CM	TD	Régime continu	Régime blo- qué	Seconde chance	Ects 5	Coef. 1
Un au choix parmi 1, 2							
1.1 Théorie des arts technolo- giques, approche méthodologique [AN] J. Rasmi		14	Dossier	Dossier	Dossier	2	2
1.2 Conception/scénographie [AN]		8	Dossier	Dossier	Dossier	3	2
2. Conception/scénographie [RIM]		8	Dossier	Dossier	Dossier	5	2

ANNÉE 2

SEMESTRE 3

UE1 Valorisation	CM	TD	Régime continu	Régime blo- qué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
A. Anglais							
1. Anglais 1 Sophie Reviron (2 groupes)		18	Dossier	Dossier	Dossier	2	2
B. 2 choix parmi 1, 2, 3							
1. Méthodologie de l'écrit [AN] V. Ciciliato/R. Olcèse		6	Contrôle con- tinu	Dossier	Dossier	2	4
2. Diffusion, environnement pro M. Messaoudi [AN]	8		Dossier	Dossier	Dossier	2	4
3. Direction artistique de projets, environnement professionnel N. Hoste [RIM]	5	5	CC écrit (1h30)			2	4

UE2 : Approfondissement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime blo- qué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
A. Au choix parmi 1,2 + 3							
1. Esthétique et histoire des arts numériques [AN]						4	5
Au choix : un cours au choix parmi les deux cours d'histoire de l'art de l'agrégation ou d'esthétique (imputé à l'agrégation) [AN]	22		Dossier	Dossier	Dossier	4	
2. Musique et musicologie [RIM]						4	5
2.1. Création musicale V. Carinola [RIM]		9	Contrôle con- tinu: travaux personnels			1	2
2.2 Histoire de la musique L. Pottier, M. Pascal [RIM]	9		CC écrit (1h30)			1	2
2.3 Acoustique et psycho-acous- tique E. Parizet [RIM]	12		CC écrit (1h30)			2	1
3 Séminaire transversal, com- mun aux différents parcours Arts et société (en lien avec les axes du labo)	18		Dossier	Dossier	Dossier	2	1
B. Histoire et théorie des arts technologiques 1 (mutualisé M1 s.1)		8	Dossier	Dossier	Dossier	2	2

UE3 : Spécialisation	CM	TD	Régime continu	Régime blo- qué	Seconde chance	Ects 10	Coef 2
A. Informatique appliquée (au choix parmi 1, 2)						5	4
1 Dispositifs image temps réel [AN] P. Amoudrouz		16	Contrôle con- tinu	Dossier	Dossier	5	
2.1 Informatique (langages et sys- tèmes) [RIM]		12	CC écrit (1h30)			2	1
2.2 Composition algorithmique [RIM] L. Pottier		12	CC exercices			1	2
2.3 Traitement du signal [RIM] Y. Orlarey	6	6	CC exercices (50%) et écrit 3h (50%)			2	1
B. Conception/scénographie (mu- tualisé M1)		14	Dossier	Dossier	Dossier	3	2
C. Dispositifs audio temps réel		12				2	4

UE4 : Techniques de production	CM	TD	Régime continu	Régime blo- qué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 2
A. Au choix parmi 1, 2						3	3
1. Image 3D/synthèse [AN] M. Roche		10	Contrôle con- tinu: travaux personnels	Dossier	Dossier	3	
2. Techniques de studio [RIM] G. Aliot		12	Contrôle con- tinu: travaux personnels			3	
B. Capture de mouvement R. Michon		8	Contrôle con- tinu: travaux personnels	Dossier	Dossier	3	2

ANNÉE 2

SEMESTRE 4

UE1 Valorisation	CM	TD	Régime continu	Régime blo- qué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
A. Au choix parmi 1,2							2
1.1 Méthodologie de l'écrit [AN] V. Ciciliato/R. Olcèse		6	Contrôle con- tinu	Dossier	Dossier	2	
1.2 Insertion professionnelle – Cap Avenir [AN]						2	
2. Insertion professionnelle – Cap Avenir [RIM]						4	

UE2 : Approfondissement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime blo- qué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
Au choix parmi 1,2							2
1. Arts visuels							
1.1. Séminaire ou colloque du ECLLA [AN]			Compte rendu	∅	Compte rendu	4	
1.2 Histoire et théorie des arts technologiques 2 (mutualisé M1 s.1) [AN]		8	Dossier	Dossier	Dossier	4	
2. Musique et musicologie [RIM]							
2.1 Histoire musiques électro- niques [RIM] M. Pascal	8		CC écrit (1h30)			4	
2.2 Environnement Linux-osX [RIM] S. Letz		8	CC exercices (50%) et écrit 1h30 (50%)			4	

UE3 : Spécialisation	CM	TD	Régime continu	Régime blo- qué	Seconde chance	Ects 6	Coef 2
A. Au choix parmi 1, 2							1
1. DSP création						6	
1.1 Traitement du signal [RIM] Y. Orlarey	6	6	CC exercices (50%) et écrit 3h (50%)			3	
1.2 Techniques de studio : Com- position électroacoustique [RIM] P. Colomies/M. Tadini	6	18	Contrôle con- tinu: travaux personnels			2	
2.. Conception/scénographie (mu- tualisé M1-s2) [AN]		16	Dossier	Dossier	Dossier	5	
B. Dispositifs audio temps réel		6				1	2

UE4 Mémoire de recherche ou stage long	CM	TD	Régime continu			Ects 12	Coef. 3
A ou B							
A – Mémoire de recherche			Rédaction du mémoire et soutenance + stage court			12	
B - Projet + Stage en milieu pro- fessionnel (stage ≥ 12 semaines)		4	Rapport de stage			12	

Musique et musicologie

Responsable : Matthieu CAILLIEZ, matthieu.cailliez@univ-st-etienne.fr

Équipe :

Titulaires :

Matthieu CAILLIEZ, maître de conférences, musicologie, IHRIM (UMR 5317)

Anne DALLES, professeure certifiée, anglais

Marc DESMET, professeur d'université, musicologie, IHRIM (UMR 5317)

Pierre FARGETON, maître de conférences HDR, musicologie, IHRIM (UMR 5317)

Fabrice FLAHUTEZ, professeur d'université, histoire de l'art, ECLLA

Fabien HOULES, professeur agrégé, musicologie

Arnaud MOUSSART, professeur agrégé, anglais

Carole NOSELLA, maîtresse de conférences, Arts Plastiques, ECLLA

Laurent POTTIER, professeur d'université, musicologie, ECLLA

Hélène SECHEHAYE, attachée temporaire d'enseignement et de recherche, musicologie, ECLLA

Viviane WASCHBÜSCH, maîtresse de conférences, musicologie, ECLLA

Chargés de cours :

Gregory ALIOT, ingénieur du son, responsable des studios du FIL, Saint-Étienne

Gérard AUTHELAIN, musicologue, président du Cefedem Auvergne-Rhône-Alpes, sociétaire de l'Académie Charles Cros pour la chanson et pour le jeune public

Mélanie BLANCHOT, médiatrice au Musée d'Art Moderne et Contemporain, Saint-Étienne

Anne-Florence BORNEUF, responsable éducation numérique, département éducation et ressources, Cité de la Musique/Philharmonie de Paris

Charlotte BROUARD-TARTARIN, programme editor, artistic planning division, Philharmonie Luxembourg & Orchestre Philharmonique du Luxembourg

Vincent CARINOLA, compositeur, professeur à l'École Supérieure de Musique de Bourgogne-Franche-Comté

Luca CERCHIARI, professeur d'université, musicologie, université IULM, Milan

Henri DALEM, directeur du Théâtre des Pénitents, Montbrison

Gilles DEMONET, professeur d'université, musicologie, IReMus, Sorbonne Université

Amélie FINET, chargée des relations avec le public, Ensemble Orchestral Contemporain, Saint-Étienne

Laura JOUVE-VILLARD, chargée de mission pour les musiques de tradition orale et la (re)connaissance des patrimoines culturels familiaux, Démon-Philharmonie de Paris

Déborah LIVET, musicologue, attachée de production et chargée de la bibliothèque musicale de l'Orchestre régional de Normandie

Julie OLEKSIK, coordinatrice de la recherche au Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes (ethnopôle)

Cécile PICHON-BONIN, historienne de l'art, chargée de recherche au CNRS (LIR3S, UMR 7366)

Guillaume PIKE, directeur de l'Atelier Canopé 42, Saint-Étienne

Eugenia REZNIK, doctorante en philosophie et sciences de l'art, Université Jean Monnet

Thomas SOURY, maître de conférences, musicologie, université Lyon 2, IHRIM

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif est une initiation (M1) puis une formation approfondie (M2) à la recherche en musicologie : recherche de sources, détermination d'un corpus, d'une problématique, d'une démarche heuristique et d'une méthodologie adaptées au corpus et à la problématique. Les cours de méthodologie de la recherche, les stages ainsi que l'ensemble des séminaires proposés sont à la fois orientés vers la transmission de savoirs et vers celle de savoir-faire préparant l'étudiant à exercer ses compétences dans différents domaines relevant de la musicologie. Chaque étudiant bénéficie, pour son projet de recherche, de l'encadrement régulier et personnalisé d'un enseignant-chercheur. Les domaines représentés sont ceux des musiques savantes occidentales – du Moyen Âge à nos jours –, des musiques électronumériques, de l'ethnomusicologie, des musiques actuelles et du jazz. Le mémoire, le stage, le jeu des options, la participation à des projets de recherche et le suivi d'événements scientifiques ciblés permettent à l'étudiant de personnaliser son parcours, tout en continuant, lors de séminaires, à développer et approfondir ses compétences dans des domaines extérieurs à son propre champ d'investigation.

Une UE spécialisée dans le domaine du jeune public (création, médiation, recherche), mutualisée avec le parcours « Administration et Gestion de la Musique », singularise ce parcours et offre des pistes d'insertion professionnelle et de réflexions originales.

L'étudiant.e de M2 « musique et musicologie » est encouragé à s'intégrer à une équipe de recherche, du moins dans un premier temps comme observateur. Il suit les activités de séminaires, journées d'étude, colloques proposées par les centres de recherche auxquels sont rattachés les musicologues : ECLLA et IRHIM.

Le master demeure un grade qui a sa finalité en lui-même. Cependant, le M2 peut être envisagé comme le projet viable d'une thèse de doctorat. Le stage de M2 (un mois minimum) permet un premier contact avec des structures de recherche.

CONDITIONS D'ADMISSION

Se référer au portail e-candidat.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Recherche : doctorat ; chercheur, enseignant-chercheur

Enseignement : CAPES, agrégation ; professeur dans le secondaire

Secteur privé ou public : édition musicale, critique musicale, documentation, médiation, communication, administration, gestion, programmation d'événements musicaux au sein d'institutions privées ou publiques

RELATIONS INTERNATIONALES

- ISTANBUL (TR), Istanbul Technical University
- MAYNOOTH (EIR), National University of Ireland, Department of Music
- OLOMOUC (CZ), Palacky University in Olomouc, Department of Musicology
- PRAGUE (CZ), Charles University in Prague, Department of Musicology

Parcours Musique et musicologie MASTER 1

SEMESTRE 1

UE1	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Langue vivante 1. Anglais Arnaud Moussart Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1		15	cc	écrit 1h	écrit 1h	2	2

UE2	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 12	Coef. 1
Outils méthodologiques de la recherche 1. Méthodologie de la recherche et du rapport de projet Marc Desmet, Laurent Pottier, Hélène Sechehaye, Viviane Waschbüsch Dont 18 heures mutualisées MM 1, AGM 1 et Création Contemporaine 1, imputé MM 1		24	cc	écrit 2h	écrit 2h	6	6
2. Actualité de la recherche en musicologie et en médiation de la musique Gilles Demonet, Luca Cerchiari, Thomas Soury Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1 et 2, imputé MM 1	6		compte rendu rendu : 15 décembre 2022 avant 16h	∅	compte rendu rendu : 20 juin 2023 avant 16h	2	2
3. <i>Deux choix parmi a, b, c, d</i> a. Analyse auditive Fabien Houllès Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1 b. Analyse musicale pour la médiation Anne-Florence Borneuf Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé AGM 1 c. Technique du studio électroacoustique Vincent Carinola Mutualisé MM 1 et Création Contemporaine 1, imputé MM 1 d. Technique du studio musiques actuelles Gregory Aliot Mutualisé MM 1 et Création Contemporaine 1, imputé MM 1	6	6 12 10 20	cc cc cc : travaux personnels cc : travaux personnels	écrit 2h dossier dossier dossier	écrit 2h dossier dossier dossier	2 2 2 2	2 2 2 2

UE3 Approfondissements disciplinaires	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 1
1. Musicologie XVIIIe et XIXe siècles Matthieu Cailliez Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 2h	3	3
2. Ethnomusicologie Hélène Secheyay Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	dossier	3	3
3. Musiques électroacoustiques Laurent Pottier Mutualisé MM 1 et 2 et Création Contemporaine 1 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 1h30	3	3

UE4 Pratique de la recherche <i>1 choix parmi 1 et 2</i>	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
1. Journée d'étude ou colloque			compte rendu rendu : 15 décembre 2022 avant 16h	∅	compte rendu rendu : 20 juin 2023 avant 16h	2	2
2. Rédaction de supports de médiation Charlotte Brouard-Tartarin Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé AGM 1		10	dossier	dossier	dossier	2	2

UE5 Projet de recherche (étape 1)	CM	TD	Régime continu	Seconde chance	Ects 5	Coef. 3
			dossier rendu : 15 décembre 2022 avant 16h	dossier rendu : 20 juin 2023 avant 16h		

SEMESTRE 2

UE1	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Langue vivante						2	2
1. Anglais Anne Dallès Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1		15	cc	écrit 1h	écrit 1h	2	2
UE2	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Insertion Professionnelle						6	1
1. Stage (70h minimum)			Rapport de stage rendu : 17 mai 2023 avant 16h	∅	Rapport de stage rendu : 26 juin 2023 avant 16h	4	4
2. Insertion Professionnelle – Cap Avenir						2	2
UE3 Approfondissements disciplinaires	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
						9	1
1. Musicologie XVIe et XVIIe s. Marc Desmet Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 2h	3	3
2. Jazz Pierre Fargeton Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	dossier	3	3
3. Musicologie XXe et XXIe s. Viviane Waschbüsch Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 2h	3	3
UE4	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Pratique de la recherche <i>2 choix parmi 1, 2, 3</i>						4	1
1. Journée d'étude ou colloque			compte rendu rendu : 17 mai 2023 avant 16h	∅	compte rendu rendu : 26 juin 2023 avant 16h	2	2
2. Programmation/organisation de concerts Henri Dalem Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1	6	6	cc	dossier	dossier	2	2
3. Médiation culturelle Laura Jouve-Villard (<i>à confirmer</i>) Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1	6	6	cc	dossier	dossier	2	2

UE5 Spécialisation Jeune public : his- toire et enjeux so- ciétaux <i>2 choix parmi 1, 2, 3, 4</i>	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
1. Art et enfance (re- gard historique et épis- témologique) Cécile Pichon-Bonin Déborah Livet Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1	3	10	dossier	dossier	dossier	2	2
2. Interculturalité et in- clusion Julie Oleksiak Guillaume Pike Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé AGM 1	2	10	dossier	dossier	dossier	2	2
3. Edition numérique et médiation <i>Sonic Solveig</i> Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé AGM 1		10	dossier	dossier	dossier	2	2
4. Ecritures musicales et sonores pour le jeune public Gérard Authelain Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1	2	10	dossier	dossier	dossier	2	2
UE6 Projet de recherche (étape 2)	CM	TD	Régime continu dossier rendu : 17 mai 2023 avant 16h	Seconde chance dossier rendu : 26 juin 2023 avant 16h		Ects 5	Coef. 3

**Parcours Musique et musicologie
MASTER 2**

SEMESTRE 3

UE1 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
1. Anglais 1 (semestre impair) Arnaud Moussart Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1		15	cc	écrit 1h	écrit 1h	2	2
2. Anglais 2 (semestre pair) Anne Dallès Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1		15	cc	écrit 1h	écrit 1h	2	2

UE2 Méthodologie	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 3	Coef. 1
1. Actualité de la recherche en musicologie et en médiation de la musique Gilles Demonet, Luca Cerchiari, Thomas Soury Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1 et 2, imputé MM 1	6		compte rendu rendu : 15 décembre 2022 avant 16h	∅	compte rendu rendu : 20 juin 2023 avant 16h	3	3

UE3 Séminaires de musicologie <i>2 choix</i>	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 1
1. Ethnomusicologie (semestre impair) Hélène Secheyne Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 2h	5	1
2. Musicologie XVIIIe et XIXe s. (semestre impair) Matthieu Cailliez Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 2h	5	1
3. Musiques électroacoustiques (semestre impair) Laurent Pottier Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	dossier	5	1
4. Musicologie XVIe et XVIIe s. (semestre pair) Marc Desmet Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 1h30	5	1
5. Musicologie XXe et XXIe s. (semestre pair) Viviane Waschbüsch Mut. MM 1/2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	dossier	5	1
6. Jazz (semestre pair) Pierre Fargeton Mut. MM 1/2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	dossier	5	1

UE4 Spécialisation <i>2 choix parmi 1, 2, 3</i>	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
1. un séminaire de musicologie (cf. UE3)			cf. supra	cf. supra	cf. supra	2	1
2. un colloque			compte rendu rendu : 17 mai 2023 avant 16h	∅	compte rendu rendu : 20 juin 2023 avant 16h	2	1
3. Médiation culturelle et artistique : l'exemple du jeune public Amélie Finet Mélanie Blanchot Mutualisé MIC, imputé MIC	12	12	dossier	dossier	dossier	2	1

UE5 Insertion professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 7	Coef. 1
1. Stage (70h minimum)			rapport de stage rendu : 17 mai 2023 avant 16h	∅	rapport de stage rendu : 26 juin 2023 avant 16h	5	4
2. Insertion professionnelle – Cap Avenir						2	2

UE6 Transversalité	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Séminaire transversal du master Arts Fabrice Flahutez, Carole Nosella, Eugenia Reznik, <i>un.e musicologue</i> mutualisé avec d'autres parcours de M2 du Master Arts	18		dossier	∅	dossier	2	1

SEMESTRE 4

UE1 Travail de recherche	CM	TD	Régime continu	Ects 30	Coef. 1
1. Mémoire de recherche			Rendu mémoire : <ul style="list-style-type: none"> • Session 1 : 17 mai 2023 avant 16h • Session 2 : 26 juin 2023 avant 16h • Session d'automne : 4 septembre 2023 avant 14h Soutenance : jusqu'au 5 juillet (sessions 1 et 2) ou avant le 30 septembre (session d'automne)	27	5
2. Ateliers de recherche master et doctorat Matthieu Cailliez, Marc Desmet, Pierre Fargeton, Laurent Pot- tier, Viviane Waschbüsch		10	cc	3	1

Séminaires, journées d'étude et colloques 2022-2023

(connus au moment de la rédaction du livret)

- Cycle de 3 conférences sur « Arrigo Polillo et la critique de jazz en Italie » par Luca Cerchiari (professeur invité, Université IULM, Milan), UJM, semaine du 17 octobre 2022
contact : pierre.fargeton@univ-st-etienne.fr
- Colloque « Les écrits de la mise en scène lyrique », Université Lyon 2, 24 et 25 octobre 2022
contact : matthieu.cailliez@univ-st-etienne.fr
- Séminaire de recherche du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon, saison 2022-2023 : *suivre au minimum 3 séances*
contact : matthieu.cailliez@univ-st-etienne.fr
- Colloque sur les compositrices d'œuvres acoustiques et électroacoustiques du XX^e et XXI^e siècles, Saint-Étienne, juin 2023
contact : viviane.waschbusch@univ-st-etienne.fr

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 1

UE1 LANGUE VIVANTE

Anglais

On approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). Niveau avancé/indépendant B2+ du Cadre Européen attendu.

Thème(s) précisé(s) à la rentrée.

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

UE2 OUTILS MÉTHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE

Méthodologie de la recherche et du rapport de projet

Travail bibliographique : lieux de la recherche ; moteurs de recherche et catalogues en ligne ; répertoire de sources ; catalogues thématiques ; dictionnaires et encyclopédies ; bibliographie de littérature musicale ; bibliographie de musique ; périodiques ; éditions musicales ; discographie ; iconographie.

Archives sonores et sources orales.

Élaboration d'un corpus, formulation d'un titre et d'une problématique

Mise en forme et présentation : normes de descriptions bibliographiques ; présentation du mémoire ; organisation du texte ; index et tables des matières.

Actualité de la recherche en musicologie et en médiation de la musique

vendredi 21 octobre 2022, 11h-12h30 et 14h-17h *salle à préciser*

Le département de musicologie reçoit trois invités extérieurs qui viennent parler de l'actualité de leurs recherches :

Luca Cerchiari, université IULM (Milan)

Gilles Demonet, Sorbonne Université

Thomas Soury, université Lyon 2

Analyse auditive

Ce cours prépare au commentaire écrit et oral de documents sonores, sous les angles technique, historique, stylistique.

Analyse musicale pour la médiation

Transmettre à un large public le résultat d'une analyse musicologique... Cet objectif soulève divers questionnements pour aider l'auditeur à entendre : quelles notions aborder ? quel vocabulaire adopter ? quels outils utiliser ?

Ces questionnements seront abordés principalement sous l'angle pratique et prendront appui sur l'examen critique de nombreux supports numériques disponibles en ligne. Des notions aussi diverses que le choix de représentation de la musique (partition, représentations graphiques diverses), la scénarisation et l'ergonomie seront également abordées. Des outils techniques permettant de créer des scénarios en ligne seront présentés et un support de médiation numérique devra être réalisé pour l'évaluation.

Technique du studio électroacoustique

L'atelier du compositeur : l'étudiant.e parcourt les différentes étapes de réalisation d'une pièce électroacoustique. Il s'agit d'explorer et de questionner, par la pratique, la place des technologies audio-numériques dans la création musicale contemporaine.

Technique du studio musiques actuelles

Apprentissage des bases théoriques et pratiques en techniques d'enregistrement et de mixage, mastering sur station audio numérique. Utilisation de Pro Tools, formation sur le fonctionnement du studio de la faculté. Tour d'horizon des micros de scène et studio.

UE3 APPROFONDISSEMENTS DISCIPLINAIRES

Musicologie XVIIIe et XIXe siècles

Diffusion et réception de la musique en Europe aux XVIII^e et XIX^e siècles

Le séminaire portera sur la réception des répertoires musicaux et de leurs auteurs à l'échelle européenne dans les encyclopédies, les dictionnaires de musique, la presse musicale et les écrits de compositeurs des périodes classique et romantique. Il interrogera l'histoire des idées et des représentations aux XVIII^e et XIX^e siècles, la constitution progressive de normes et de canons, et les discours critiques à leur sujet. Il s'intéressera également à la diffusion internationale des ouvrages et à l'analyse des transferts culturels à l'œuvre dans différents répertoires, notamment au sein de l'art lyrique entre les opéras italiens, français et allemands. Le succès européen du genre de l'opéra-comique et l'utilisation des livrets de mise en scène seront plus particulièrement étudiés. Ces différents thèmes seront abordés selon une approche mêlant analyse, esthétique et histoire de la musique, et dans une perspective transdisciplinaire.

Bibliographie :

BIANCONI, Lorenzo, PESTELLI, Giorgio (éd.), *Histoire de l'opéra italien*, Liège, Mardaga, 1992-1995, vol. 4-6.

FAUQUET, Joël-Marie (éd.), *Dictionnaire de la musique en France au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2003.

LACOMBE, Hervé, *Histoire de l'opéra français*, Paris, Fayard, 2020-2022, 3 vol.

POSPÍŠIL, Milan, JACOBHAGEN, Arnold, CLAUDON, Francis et OTTLOVÁ, Marta (éd.), *Le Rayonnement de l'opéra-comique en Europe au XIX^e siècle*, Prague, KLP - Koniasch Latin Press, 2003.

SCHNEIDER, Herbert, WILD, Nicole (éd.), *Die Opéra comique und ihr Einfluss auf das europäische Musiktheater im 19. Jahrhundert*, Hildesheim/Zürich/New York, Georg Olms, 1997.

VENDRIX, Philippe (éd.), *Grétry et l'Europe de l'opéra-comique*, Liège, Mardaga, coll. « Musique-Musicologie », 1992.

YON, Jean-Claude (éd.), *Le Théâtre français à l'étranger au XIX^e siècle. Histoire d'une suprématie culturelle*, Paris, Nouveau Monde, coll. « Histoire culturelle », 2008.

Ethnomusicologie

Musiciennes musulmanes en Europe : répertoires, positionnements et questions de genre

Les rapports de genre dans les professions musicales sont un domaine largement étudié, tant au niveau des structures sociales et professionnelles qui les cadrent que de leur historicité. Dans ce séminaire, nous nous intéresserons à la position spécifique des musiciennes de confession musulmane. Dans les sociétés musulmanes, la pratique musicale est régulée par plusieurs normes genrées au niveau de la légitimité de la pratique en elle-même, mais aussi des répertoires, des instruments et des contextes de jeu. Cependant, la musique reste un moyen d'expression dans lequel les femmes font entendre leur voix. En France comme en Belgique, ces musiciennes naviguent entre les demandes de leurs communauté nationale et régionale d'origine, dans lesquelles elles sont souvent très actives, et celles de leur communauté d'accueil plus large. En étudiant l'activité musicale des femmes musulmanes dans la région stéphanoise, ainsi que leur programmation dans les lieux culturels, nous nous intéresserons aux répertoires qu'elles interprètent, aux discours qui sont véhiculés autour de leur pratique et à leurs ajustements pour s'intégrer dans les différents réseaux.

CIUCCI, Alessandra. « The Study of Women and Music in Morocco », *International Journal of Middle East Studies*, 2012, vol.44, n°4, p.787-789.

DAMON-GUILLOT, Anne et Méline LEFRONT, *Comment sonne la ville ? Musiques migrantes de Saint-Étienne*, Villeurbanne / Saint-Étienne, CMTRA / Université Jean Monnet, 2017.

DOUBLEDAY, Veronica, « The Frame Drum in the Middle East : Women, Musical Instruments and Power », *Ethnomusicology*, Winter 1999, vol.43, n°1, p.101-134.

EL ASRI, Farid, *Rythmes et voix d'islam : une socioanthropologie d'artistes musulmans européens*, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, 2014.

- MEYERS SAWA, Suzanne, « Historical Issues of Gender and Music », *The Garland Encyclopedia of Music. Vol. 6 : Middle East*, Section 4. Gender and Music, p.293-298.
- PENDLE, Karin, *Women and Music. A History* [1991], Bloomington, Indiana University Press, 2001.
- RAVET, Hyacinthe, *Musiciennes. Enquête sur les femmes et la musique*, Paris, Editions Autrement, 2011.
- ROVSING OLSEN, Myriam, « Contemporary Issues of Gender and Music », *The Garland Encyclopedia of Music. Vol. 6 : Middle East*, Section 4. Gender and Music, p.299-307.
- TAUZIN, Aline, « Femme, musique et Islam. De l'interdit à la scène », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 2007, n°25, p.133-153.
- WOLLENBERG, Susan, et STORINO, Mariateresa, *Women Composers in New Perspectives, 1800-1950: Genres, Contexts and Repertoires*, Brepols, Turnhout [à paraître en 2023].

Musiques électroacoustiques

Les applications de la synthèse sonore électro-numérique pour la création musicale

Le séminaire propose d'aborder les différentes techniques de production de sons artificiels par des moyens électroniques et numériques en indiquant d'une part les recherches ayant permis le développement de nouveaux outils et d'autre part les applications musicales ayant été réalisées avec ces outils dans certaines œuvres du répertoire. Etude d'œuvres de Jean-Claude Risset, John Chowning, Jean-Baptiste Barrière, Fausto Romitelli, Philippe Manoury, Tristan Murail dans le domaine de la création contemporaine. Etude du fonctionnement de synthétiseurs analogiques de référence (Moog, ARP), de logiciels de synthèse actuels (FM8, VCV-Rack) et de langage de programmation conçus spécifiquement pour la synthèse sonore (Csound, Faust, Max).

Vincent-Raphaël Carinola, *Composition, technologies et nouveaux agencements des catégories musicales*, Presses Universitaires de Saint-Etienne, 2022.

Philippe Manoury, *Considérations (toujours actuelles) sur l'état de la musique en temps réel*, 2007, Blog Archive : <http://www.philippemanoury.com/?p=319>

Miller Puckette, *The Theory and Technique of Electronic Music*, 2006.

Makis Solomos, *De la musique au son, L'émergence du son dans la musique des XXe-XXIe siècles*, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

Curtis Roads, *The Computer Music Tutorial*, MIT Press, Cambridge, 1996 (2nd ed prévue pour 2023)

Curtis Roads, *L'audionumérique : musique et informatique*, (trad. Jean de Reydellet), Dunod, Paris, 3^e ed., 2016.

Curtis Roads, *Microsound*, MIT Press, Cambridge, 2002.

UE4 PRATIQUE DE LA RECHERCHE

Journées d'étude et colloques

L'étudiant choisit, en accord avec son directeur ou sa directrice de recherche, d'assister à une journée d'étude ou un colloque d'un centre de recherches de l'UJM, ou d'une autre université, ou d'une autre institution. L'étudiant fait alors un compte-rendu en respectant les consignes données, afin d'être évalué.

Rédaction de supports de médiation

Ce cours aura pour objectif d'apprendre à identifier les éléments nécessaires à des supports de médiation pertinents, en fonction du type d'événement et du public ciblé, puis de réfléchir à la manière de restituer ces éléments. Il abordera majoritairement mais pas exclusivement les supports écrits, en s'appuyant sur des exemples concrets d'institutions en Europe.

UE5 PROJET DE RECHERCHE

Mémoire de recherche (étape 1)

Définition du sujet (rendu en double exemplaire) :

- Titre (2 points)
- Corpus (présenté et commenté) (4 points)
- Bibliographie (4 points)
- Problématique en 30 lignes, faisant référence au corpus et à la bibliographie (10 points)

La préparation de l'étape 1 se fait avec l'appui et sous la direction d'un enseignant-chercheur sous forme de séances personnelles de travail. Sauf pour les étudiants se trouvant à l'étranger, le mail ne peut constituer un mode d'échange scientifique exclusif pour garantir une réelle progression.

Deux fiches de lecture (rendues en simple exemplaire)

documents choisis en accord avec le directeur ou directrice de recherche

- fiche de lecture pour un livre : 15 000 c (espaces compris)
- fiche de lecture pour un article ou un chapitre de livre : 10 000 c (espaces compris)

SEMESTRE 2**UE1 LANGUE VIVANTE****Anglais**

On approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). Niveau avancé/indépendant B2+ du Cadre Européen attendu. Thème(s) précisé(s) à la rentrée.

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

UE2 INSERTION PROFESSIONNELLE

Stage : minimum 70 heures (cf. supra) mais peut être plus long ; en accord avec le directeur ou directrice de recherche

Insertion professionnelle : Cap Avenir

UE3 APPROFONDISSEMENTS DISCIPLINAIRES**Musicologie XVIe et XVIIe siècles*****L'imprimerie musicale au XVIe siècle et la diffusion internationale des répertoires de musique polyphonique : l'exemple de Lyon et des échanges musicaux avec Paris, Genève, Venise et Nuremberg***

L'âge d'or de l'imprimerie musicale à Lyon est de courte durée, mais son intensité propulse la ville durant un quasi demi-siècle (1530-1570) au même rang que les grandes métropoles de l'imprimerie que sont Paris, Venise, Nuremberg ou Anvers. Ce séminaire se propose d'aborder l'originalité de la production musicale imprimée à Lyon, tant sur le plan strictement typographique que sur celui des répertoires et de leur diffusion. Loin de constituer un arrière-plan provincial de la production parisienne, le catalogue des éditions musicales effectuées à Lyon laisse au contraire apparaître une forte implication internationale, formant un trait d'union entre des répertoires de diffusion française et d'autres sources, dirigées notamment vers les pays d'Empire, l'Italie, mais aussi l'Espagne, sources dont il n'existe pas d'autre équivalent à cette époque dans la production française imprimée. L'étude de ce catalogue s'appuiera sur les quatre contributions principales ayant permis d'en faire le décompte précis (cf. bibliographie ci-dessous). Elle sera complétée par des études de cas, illustrant certains des aspects les plus originaux de la production, tant sur le plan local qu'international.

Les exemples analysés en cours seront puisés dans la tablature du luthiste transylvanien Valentin Bakfark ainsi que ses différents modèles, tablature éditée à Lyon en 1553.

Orientation bibliographique :

- Dobbins Frank, *Music in Renaissance Lyons*, Oxford, The Clarendon Press, 1992.
- Duchamp Jean, « *Motteti del Fiore* », *une étude des huit livres de motets édités à Lyon par Jacques Moderne (1532-1543), avec la transcription des pièces inédites*, thèse inédite sous la direction de Jacques Barbier, Tours, Université François Rabelais, Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance, 2000, 3 vol.
- Guillo Laurent, *Les éditions musicales de la Renaissance lyonnaise*, Paris, Klincksieck, 1991.
- Pogue Samuel, *Jacques Moderne, Lyons music printer of the sixteenth century*, Genève, Droz, 1969 (Travaux d'Humanisme et Renaissance, 101).

Jazz

La critique de jazz et ses querelles

Il s'agit de parcourir, en s'arrêtant à la fois sur des textes fondateurs, sur des grandes figures de la critique et sur des querelles particulières, les concepts oppositaires qui ont structuré le discours sur le jazz (*hot / straight*, vrai jazz / faux jazz, jazz noir / jazz blanc, jazz d'écriture / jazz d'improvisation, jazz américain / jazz européen etc.), et ce faisant de s'interroger sur leurs fondements, et sur le cheminement, le renouvellement et les filiations de ces fondements variables à travers différentes périodes. Pourquoi le discours sur le jazz est-il si peu enclin à penser son objet autrement que par sa « fonction opposable » (opposable aux critères esthétiques de la musique « savante » occidentale, opposable à la modernité industrielle, opposable à un modèle économique, opposable à une domination culturelle, etc.) ? Pourquoi le discours sur le jazz peine-t-il à penser son objet autrement que *contre* quelque chose, *en opposition*, comme s'il était voué à être *le contraire* de quelque chose, l'antidote ou le complément de quelque chose ? Ce sont quelques-unes de ces questions que ce séminaire abordera par les textes.

- BARAKA, Amiri. « Jazz and the White Critic », *Black Music*, New York, Morrow, 1960.
- CARLES Philippe ; COMOLLI Jean-Louis, *Free Jazz Black Power*, Paris, Champ Libre, 1971.
- CERCHIARI, Luca, *Arrigo Polillo (1919-1984). An international master of jazz criticism*, Mimesis, Milan 2021.
- DODGE, Pryor (ed.), *Hot Jazz and Jazz Dance – Roger Pryor Dodge Collected Writings 1929-1964*, New York, Oxford, Oxford University Press, 1995
- DROTT, Eric, « Free Jazz and the French Critic », *Journal of the American Musicological Society*, vol. 61, n°3, 2008, p. 541–582.
- GENNARI, John, *Blowin' Hot and Cool: Jazz and Its Critics*, Chicago, University of Chicago Press, 2006.
- GOFFIN, Robert, *Aux frontières du jazz*, Paris : éditions du Sagittaire, 1932.
- HOBSON, Wilder, 1939 : *American Jazz Music*, New York: Norton, 1939.
- HODEIR, André, *Hommes et problèmes du jazz*, Roquevaire, Parenthèses, 1954, Réédition Marseille : Parenthèses (coll. Epistrophe), 1981, 4^{ème} édition (coll. Eupalinos) 2014.
- HODEIR, André, *Toward Jazz*, New York: Grove Press, 1962, partiellement réédité sous le titre *Jazzistiques*, Roquevaire, Parenthèses, 1984.
- HODEIR, André, *Les Mondes du jazz*, 1^{ère} édition Paris : U.G.E, 1970 (coll.10/18), 2^{ème} édition Marseille : André Dimanche (coll. Birdland), 3^{ème} édition Pertuis : Rouge Profond (coll. Birdland), 2004.
- LANE, Jeremy F., *Jazz and Machine-Age Imperialism Music, « Race, » and Intellectuals in France, 1918-1945*, Ann Arbor: University of Michigan Press, 2013.
- PANASSIE, Hugues, *Le Jazz Hot, Paris : Corrèa, 1934*
- PANASSIE, Hugues, *The Real Jazz*, New York : Smith & Durell, 1942, réédité en français sous le titre *La Véritable musique de jazz*, Paris : Robert Laffont, 1946.
- SARGEANT, Winthrop, *Jazz: Hot and Hybrid*, New York: Da Capo Press, 1938 (et rééditions révisées et augmentées, 1946, 1975).

Musicologie XXe et XXIe siècles

De l'esquisse à l'œuvre : analyse génétique de livrets d'opéras, de concertos et de musique de chambre du XX^e et XXI^e siècle

L'analyse génétique de la musique des XX^e et XXI^e siècles est une discipline importante pour la compréhension des œuvres de cette période. Que peut-on déduire sur la base des esquisses ? Quels enseignements peut-on tirer de l'analyse de la structure des livrets, des concepts de composition de théâtre

musical et d'opéra et des esquisses d'œuvres orchestrales et de musique de chambre ? On peut ainsi comprendre le cheminement précis du travail de composition et émettre différentes hypothèses sur le processus de création. Différentes œuvres et leurs esquisses seront étudiées en particulier, *Gesungene Zeit* et *Die Eroberung von Mexico* de Wolfgang Rihm, *Hermes II*, *Trois petits caprices sur une mélodie populaire hongroise*, *La Paganiana*, *Chaconne* et *Flexion III* de Henri Pousseur et *Hommage à R. Schumann* de György Kurtàg. Des retranscriptions des collections Henri Pousseur, György Kurtàg et Wolfgang Rihm de la Fondation Paul Sacher seront les sources sur lesquelles se base le séminaire.

Nicolas Donin et Laurent Feneyrou (éds.), *Théories de la composition musicale au XX^e siècle*, Lyon, Symétrie, 2 tomes, 2013.

Rémy Campos et Nicolas Donin (éds.), *L'Analyse musicale, une pratique et son histoire*, Genève, Droz / Haute École de Musique de Genève, 2009.

Nicolas Donin (éd.), *Un siècle d'écrits réflexifs sur la composition musicale. Anthologie d'auto-analyses, de Janáček à nos jours*, Droz / Haute École de Musique de Genève, 2019.

Nicolas Donin, Almuth Grésillon, Jean-Louis Lebrave (éds.), *Genèses musicales*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2015.

UE4 PRATIQUE DE LA RECHERCHE

Journée d'étude ou colloque

L'étudiant choisit, en accord avec son directeur ou sa directrice de recherche, d'assister à une journée d'étude ou un colloque d'un centre de recherches de l'UJM, ou d'une autre université, ou d'une autre institution. L'étudiant fait alors un compte-rendu en respectant les consignes données, afin d'être évalué.

Programmation/organisation de concerts

Choix d'un interprète pour une œuvre donnée, choix d'un lieu pour mettre en valeur un répertoire ... la programmation est l'art du choix, mais d'un choix éclairé et construit, qui combine à une somme de contraintes techniques, financières, administratives, une somme d'envies, de souhaits, de rêves parfois. Savoir créer ces opportunités pour créer au concert ces instants « magiques » qui suscitent l'émotion vraie, nécessite une bonne part d'intuition, mais aussi quelques clefs que ces quelques séances permettront peut-être d'acquérir.

Médiation culturelle

Il s'agira de comprendre la fabrication de projets de développement territorial faisant appel à la musique. On se demandera notamment selon quels enjeux la musique est sollicitée pour la revitalisation de terrains urbains. À partir d'études de cas qui mobilisent la musique comme ingrédient de transformation sociale – projet DEMOS de la Philharmonie de Paris, festivals faisant à la fois la promotion d'artistes et travaillant par l'action culturelle pour une meilleure harmonisation entre les territoires et les communautés –, on abordera les thèmes croisés de musique et démocratie, musique et identité locale, musique et diversité culturelle.

UE5 SPÉCIALISATION JEUNE PUBLIC : HISTOIRE ET ENJEUX SOCIÉTAUX

Art et enfance (regard historique et épistémologique)

- *Images en musique et musique en images* (Cécile Pichon-Bonin)

Cette partie de l'enseignement se concentre sur les rapports entre image et musique ou chansons pour enfants, à travers l'étude du livre illustré. Dès le XIXe siècle, des efforts sont en effet mis en œuvre pour fixer le répertoire de chansons enfantines et l'image est rapidement convoquée pour accompagner la diffusion des chansons et musiques, qu'elles soient traditionnelles ou créées spécifiquement pour les enfants. L'analyse des livres de chansons illustrés requièrent donc une approche interdisciplinaire associant histoire de la musique, de l'art et de la culture visuelle. Le cours répond à un double objectif d'apport de connaissances et d'apprentissage méthodologique. D'une part, nous définirons ensemble les différentes fonctions et significations de l'image, principalement dans ces ouvrages du XIXe au milieu du XXe siècle. D'autre part, nous aborderons la méthode de l'analyse de l'image qui pourra être ensuite appliquée à tous les supports (illustrations mais aussi affiches et pochettes de disques par exemple).

Alten Michèle, « Un siècle d'enseignement musical à l'école primaire », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°55, juillet-septembre, 1997. pp. 3-15, https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1997_num_55_1_3659, consulté le 11 décembre 2020.

Cousin, Bernard, *L'Enfant et la chanson : une histoire de la chanson d'enfant*, Paris, Messidor, 1988.

Damon-Guillot, Anne et Macaigne, Emmanuelle (dir.), *Eh bien, Chantez maintenant ! Chansons d'enfance, deux siècles d'un patrimoine vivant*, catalogue de l'exposition du Musée National de l'Éducation de Rouen, Canopé, 2022.

Gaiotti, Florence et Hamaide-Jager, Eleonore (dir.), *La chanson dans la littérature d'enfance et de jeunesse*, Artois Presse Université, Arras, 2020.

Manson, Michel, « Les Chansons pour enfants deviennent des livres : du folklore à l'album de comptines », in S. Rayna, C. Séguret et C. Touchard (dir.), *Lire en chantant des albums de comptines*, Erès, Toulouse, 2015, p. 135-156.

- *Edmée et Paul Arma, une éducation musicale pour la jeunesse (1936-1996)* (Déborah Livet)

Ce cours a pour ambition d'appréhender d'un point de vue musicologique et historique le travail d'un compositeur et de sa femme institutrice sur le répertoire des chansons traditionnelles. Avec la création des Loisirs Musicaux de la Jeunesse en 1937 et les nombreux recueils à destination des enfants et des jeunes publiés par le couple, nous verrons comment Paul et Edmée Arma s'inscrivent dans le paysage musical d'une époque. Les supports d'écoutes, les visuels pour illustrer les chants, les partitions mais aussi leurs mémoires, nous permettront de mieux comprendre le travail de collectage du compositeur tout autant que son travail d'harmonisateur et la façon dont l'illustration s'adjoint à la musique. Seront également abordées les nombreuses danses traditionnelles publiées par Edmée et son intérêt plus tardif pour les berceuses. Nous verrons, enfin, comment d'autres auteurs s'empareront de leurs travaux pour les utiliser dans des albums jeunesse ou dans des livres didactiques de formation musicale.

Arma, Paul, *Noël ! Chantons Noël !* Les éditions ouvrières, 1942, 240 p.

Arma, Paul, *Chantons au vent*, Paris, J. Susse, 1942, 200 p.

Arma, Paul, *Chantons les vieilles chansons d'Europe*, Paris, Les éditions ouvrières, 1943, 318 p.

Arma, Paul, *Les Chansons de l'Oncle Paul*, Paris, Les éditions ouvrières, 1943.

Arma, Edmée, *Voyez comme on danse*, Paris, Lemoine, 1946, 144 p.

Arma, Edmée et Paul, *Chansons pour Miroka*, Paris, Les éditions ouvrières, 1946.

Arma, Edmée, *Chansons du berceau*, Les éditions ouvrières, 1965, 80 p.

Arma, Edmée et Paul, *Mémoires à deux voix*, tapuscrit inédit, archives privées, 1987.

Arma, Edmée, *Am Stram Gram*, Paris, A cœur joie, 1996, 262 p.

Les Belles Chansons de Noël, Paris, Bias, 1972.

Breys, Frédéric-Antonin, *La Rivière de feu*, album Fleurus, 1954, p. 16.

Chansons et Rondes Enfantines, Paris, Bias, 1959.

Cornet, R. et Fleurant, M., *Le solfège vocal, classe de 6^e*, 1953, Paris, Lemoine, p. 19.

Cornet, R. et Fleurant, M., *Le solfège vocal, classe de 5^e*, 1954, Paris, Lemoine, p. 9 et 15.

Cornet, R. et Fleurant, M., *Le solfège vocal, classe de 4^e*, 1955, Paris, Lemoine, p. 12, 23 et 43.

Damon-Guillot, Anne et Macaigne, Emmanuelle (dir.), *Eh bien, Chantez maintenant ! Chansons d'enfance, deux siècles d'un patrimoine vivant*, catalogue de l'exposition du Musée National de l'Éducation de Rouen, Canopé, 2022.

Pittion, Paul, *Livre unique de musique et de chant*, 3^e année, 1957, p. 6 et 11.

Pittion, Paul, *Livre unique de musique et de chant*, 4^e année, 1958, p. 114.

L'ensemble du cours fera l'objet d'un dossier de 15 000 signes (espaces compris). Il s'agira d'analyser une image en rapport avec la musique ou la chanson qu'elle illustre, en tenant compte de la méthode vue en cours.

Interculturalité et inclusion

Le programme sera précisé à la rentrée.

Édition numérique et médiation

Le programme sera précisé à la rentrée.

Écritures musicales et sonores pour le jeune public

Musique et jeunes oreilles

L'Éducation Artistique et Culturelle est devenue l'étendard élevé par les établissements culturels et d'enseignement pour légitimer leurs pratiques quand ils proposent des actions en direction des enfants. Lorsque vient la question de savoir ce que l'on propose à ces derniers en musique à la fois pour leur écoute et pour leur pratique, les réflexions sur l'EAC arrivent en ordre dispersé et dans des formulations peu homogènes entre les différents promoteurs.

Il est nécessaire de comprendre, documents en mains, comment et à partir de quoi se forme l'oreille d'un enfant. Autrement dit il s'agit de voir ce qu'on lui propose comme pièces pour chanter, pour jouer individuellement ou collectivement, comme pièces balayant l'ensemble des esthétiques musicales à travers l'histoire et à travers les pays, avec une incursion dans la médiathèque, réelle ou virtuelle, des livres disques ou CD.

Une telle enquête amène également à voir quel type de liens peuvent être faits avec d'autres disciplines artistiques, et notamment ce qui a trait aux arts visuels et à l'art de la danse.

Aborder ces questions relève d'abord d'un examen sur pièces. Il s'agit avant tout de consulter ce qui existe dans le domaine des ressources et des archives, collectives ou individuelles, en matière de partitions, livres-disques, podcasts, CD, DVD, etc. Il faut alors choisir les critères qui permettront d'apprécier tel enregistrement, telle écriture contemporaine, telle pièce revisitée du répertoire traditionnel, etc. Pour des étudiants en Université, le plus utile est la confrontation de documents divers à travers lesquels ils peuvent progressivement, et par un échange entre eux, dégager les repères d'appréciation.

UE6 PROJET DE RECHERCHE

Mémoire de recherche (étape 2)

rendu en double exemplaire

- Page de titre + Plan (4 points)
- Introduction + chapitre rédigé 25 pages minimum (référencement des sources, légendes des illustrations) (12 points)
- Bibliographie (4 points)

Cette étape est conduite et finalisée sous la direction d'un enseignant-chercheur lors de séances personnelles de travail.

SEMESTRE 3

UE1 LANGUE VIVANTE

Anglais 1 et 2

mutualisé avec les étudiants de M1 (voir supra semestres 1 et 2)

UE2 MÉTHODOLOGIE

Actualité de la recherche en musicologie et en médiation de la musique

mutualisé avec les étudiants de M1 (voir supra semestre 1)

UE3 SÉMINAIRES DE MUSICOLOGIE

mutualisé avec les étudiants de M1 (voir supra semestres 1 et 2)

UE4 SPÉCIALISATION

Séminaire de musicologie

mutualisé avec les étudiants de M1 (voir supra semestres 1 et 2)

Colloque

L'étudiant choisit, en accord avec son directeur ou directrice de recherche, d'assister à un colloque d'un centre de recherches de l'UJM, ou d'une autre université, ou d'une autre institution. L'étudiant fait alors un compte-rendu en respectant les consignes données, afin d'être évalué.

Médiation culturelle et artistique : l'exemple du jeune public

Le cours sera assuré par plusieurs intervenantes, dont la chargée des relations avec le public de l'Ensemble Orchestral Contemporain. En tant que structure culturelle et artistique, l'Ensemble Orchestral Contemporain remplit un devoir de médiation au travers de sa Fabrique EOC. Les publics bénéficiant d'actions de médiation sont multiples, mais les publics amateurs et le jeune public représentent un réel enjeu pour la musique contemporaine. Nous découvrirons ainsi par quels moyens la médiation permet d'une part, la sensibilisation au répertoire contemporain ; et d'autre part, la découverte des créations dans toute leur diversité.

UE5 INSERTION PROFESSIONNELLE

Stage

70 heures minimum mais il peut être plus long ; il donne lieu à un rapport de stage (entre 10 et 15 pages) rendu en double exemplaire comprenant : une présentation de la structure (5 points), les missions du stagiaire (5 points), les résultats et réflexions personnelles (5 points). Une évaluation est demandée au tuteur responsable du stagiaire par le directeur ou directrice de recherche UJM (5 points). Les stages se font en France ou à l'étranger. Aucun stage ne peut commencer sans signature préalable d'une convention.

Dates du stage : semaines 11 et 12 du 1^{er} ou du 2^d semestre ou à toute autre période, **en dehors des jours de cours**, jusqu'au 7 mai (pour un rapport rendu en session 1) et au 18 juin (pour un rapport rendu en session 2).

Insertion professionnelle

Cap Avenir

UE6 TRANSVERSALITÉ

Séminaire transversal du master Arts

Les arts de l'ailleurs

Ce séminaire transversal a pour vocation de prendre en charge les créations contemporaines depuis les années d'après 1945 jusqu'à aujourd'hui, à l'aune de la mondialisation et de l'émergence de discours pluriels. On reviendra sur les notions de périphérie et de centralisme, sur le décentrement des lieux de légitimation de la création, etc. Il sera intéressant d'interroger les modalités d'internationalisation des pratiques artistiques et culturelles et de travailler à prendre en compte les grands enjeux de notre temps. Le séminaire transversal « Les arts de l'ailleurs » se conçoit également comme un moyen de faire des passerelles entre des champs disciplinaires variés : Arts plastiques, Sciences de l'art, Musicologie, Ethnomusicologie, Histoire de l'art, Histoire culturelle etc.

SEMESTRE 4

UE1 TRAVAIL DE RECHERCHE

Mémoire de recherche

Le mémoire, d'une centaine de pages, rend compte d'une démarche de recherche et en expose les résultats. La problématique est présentée en rapport avec « l'état de la question » émanant de la bibliographie et de la définition du corpus d'étude. La rigueur est attendue tant dans la méthode de recherche que dans l'exploitation des sources primaires et secondaires.

Dans la perspective d'une poursuite en thèse l'accent doit être mis sur le choix d'un sujet n'ayant pas encore fait l'objet d'un traitement dans la littérature musicologique récente.

Soutenance : 1h30 dont 15 minutes de présentation de ses travaux par l'étudiant.e, suivies des questions du jury.

Ateliers de recherche master et doctorat

Ces ateliers sont pensés comme des temps d'échange où chaque étudiant est amené à présenter ses travaux devant les autres étudiants et devant l'équipe d'enseignants-chercheurs. Les masters rencontrent les doctorants de musicologie qui exposent également leurs recherches.

Administration et Gestion de la Musique (AGM)

Co-diplomation Master MAE et Certificat CNSMDP

Responsable : Anne Damon-Guillot
anne.damon@univ-st-etienne.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Après une première année de master commune au parcours « Musique et musicologie », le parcours « Administration et gestion de la musique » a pour but de permettre aux étudiants d'acquérir une double compétence en musique et administration culturelle, afin qu'ils puissent faire état d'un profil professionnel susceptible de répondre à des responsabilités impliquant la gestion des événements musicaux au sein d'institutions publiques ou privées.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le parcours « Administration et gestion de la Musique » est destiné :

- aux étudiants ayant suivi un cursus de musicologie jusqu'au Master 1^e année ;
- aux étudiants ayant bénéficié d'une autre formation (bac + 4) mais pouvant attester d'une culture et d'une pratique musicales ou d'expériences dans l'administration et gestion de la musique.

L'inscription est accessible aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- être titulaire d'une Maîtrise ou d'un Master première année ou d'un diplôme français ou étranger équivalent ;
- être enseignant, professionnel dans le domaine culturel et remplir les conditions de titre ou s'inscrire dans un processus de validation de l'expérience pouvant justifier d'une équivalence.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT DES CANDIDATS

Se référer au portail e-candidat.

DÉBOUCHÉS

- Dans le domaine de l'administration et de la gestion des affaires culturelles relatives en priorité au domaine musical au sein d'institutions qui s'engagent tant dans la

recherche ou la conservation du patrimoine musical que dans l'enseignement ou la production de spectacles ou la diffusion musicale.

- Dans les secteurs professionnels publics, semi-publics ou privés : ADIAM, DRAC, SACEM conservatoires de musique ou écoles de musiques agréées, collectivités locales, festivals, édition musicale, journaux spécialisés, industrie du disque, production musicale, musées...

CONTENU DE LA FORMATION

L'effectif de chaque promotion est de 15 étudiants environ.

Le cursus s'étend sur deux semestres et comprend deux axes complémentaires :

- Une formation théorique dispensée par l'intermédiaire de cours et de conférences tout au long du premier semestre.
- Une formation pratique sous la forme d'un stage de 12 semaines minimum que l'étudiant doit effectuer durant le second semestre, **en France ou à l'étranger.**

ÉVALUATION ET FORMATION

Pour le premier semestre :

- Chaque enseignant fixe les modalités d'évaluation de sa discipline (dossier, devoir sur table...).
- Les étudiants sont également évalués en commun sur un projet collectif conçu et réalisé durant le premier semestre.
- Tous les enseignements impliquant une participation active, **la présence en cours est obligatoire.**
- Toute absence injustifiée pourra être prise en compte dans l'évaluation par le ou les enseignants concernés. **La participation à toutes les manifestations organisées dans le cadre de la formation est obligatoire.**

Pour le second semestre :

- Les étudiants doivent chercher eux-mêmes leur lieu de stage. Ils seront aidés dans cette démarche par l'université qui mettra à leur disposition une liste des institutions prêtes à les accueillir. Le stage peut, si nécessaire, se poursuivre durant l'été. Le rôle du stagiaire sera clairement défini par convention entre la structure d'accueil et l'université. Il devra répondre aux objectifs de la formation et correspondre à un projet précis au sein de la structure d'accueil. Le stage fait l'objet d'un rapport qui, rédigé par l'étudiant, sera remis le 1^{er} septembre 2017 au secrétariat de l'Université. Il sera confronté au rapport du maître de stage puis évalué par un jury.
- L'étudiant doit d'autre part rédiger un projet musical professionnel personnel qui, réalisé ou en cours de réalisation, donnera lieu à soutenance en septembre.

- Le doublement est soumis à l'approbation des responsables de la formation, du département et de la faculté.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Voir pages suivantes

ANNÉE 1

SEMESTRE 1

UE1 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
1. Anglais Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1		15	cc	écrit 1h	écrit 1h	2	2

UE2 Outils méthodologiques de la recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 12	Coef. 1
1. Méthodologie de la recherche et du rapport de projet Dont 18 heures mutualisées MM 1, AGM 1 et Création Contemporaine 1, imputé MM 1		24	cc	écrit 2h	écrit 2h	6	6
2. Actualité de la recherche en musicologie et en médiation de la musique Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1 et 2, imputé MM 1	6		compte rendu	∅	compte rendu	2	2
3. Deux choix parmi a, b, c, d	6	6	cc	écrit 2h	écrit 2h	2	2
a. Analyse auditive Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1		12	cc	XXX	XXX	2	2
b. Analyse musicale pour la médiation Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé AGM 1		10	cc : travaux personnels	XXX	XXX	2	2
c. Technique du studio électroacoustique Mutualisé MM 1 et Création Contemporaine 1, imputé MM 1		20	cc : travaux personnels	XXX	XXX	2	2
d. Technique du studio musiques actuelles Mutualisé MM 1 et Création Contemporaine 1, imputé MM 1							

UE3 Approfondissements disciplinaires (1 choix entre 1, 2, 3 4 obligatoire)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 7	Coef. 2
1. Musicologie XVIIIe et XIXe siècles Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 2h	3	3
2. Ethnomusicologie Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	dossier	3	3
3. Musiques électroacoustiques Mutualisé MM 1 et 2 et Création Contemporaine 1 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 1h30	3	3
4. Médiation musicale AGM1, imputé AGM	6	6	cc	dossier	écrit 2h	4	4

UE4 Pratique de la recherche (2 choix parmi 1, 2, 3)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
1. Journée d'étude ou colloque			compte rendu	∅	compte rendu	2	2
2. Rédaction de supports de médiation Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé AGM 1		10	cc	dossier	écrit 1h30	2	2
3. Introduction au management Mutualisé AGM 1 et MAE imputé IAE	26	13				2	2

UE5 Projet professionnel personnel Définition du projet et plan de projet professionnel			Régime continu Dossier Rendu : dossier	Régime bloqué	Seconde chance Dossier	Ects 5	Coef. 3

ANNÉE 1

SEMESTRE 2

UE1 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 2
1. Anglais Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1		15	cc	écrit 1h	écrit 1h	2	2

UE2 Insertion Profes- sionnelle	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
1. Stage (70h minimum)			Rapport de stage	∅	Rapport de stage	4	4
2. Insertion Profession- nelle – Cap Avenir						2	2

UE3 Approfondis- sements Disciplinaires (1, 2, 3 obligatoires)	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 3
1. Musicologie XVIe et XVIIe s. Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 2h	3	3
2. Jazz Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	dossier	3	3
3. Musicologie XXe et XXIe s. Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 2h	3	3

UE4 Pratique de la re- cherche (2 choix parmi 1, 2, 3)	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
1. Journée d'étude ou colloque			compte rendu	∅	compte rendu	2	2
2. Programmation/orga- nisa-tion de concerts Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1	6	6	cc	dossier	dossier	2	2
3. Médiation culturelle Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1	6	6	cc	dossier	dossier	2	2

UE5 Spécialisation Jeune public : his- toire et enjeux so- ciétaux	CM	TD	Régime con- tinu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
2 choix parmi 1, 2, 3, 4							
1. Art et enfance (regard historique et épistémolo- gique) Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1	3	10	XXX	XXX	XXX	2	2
2. Interculturalité et in- clusion	2	10	XXX	XXX	XXX	2	2

Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé AGM 1							
3. Edition numérique et médiation Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé AGM 1		10	XXX	XXX	XXX	2	2
4. Ecritures musicales et sonores pour le jeune public Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1	2	10	XXX	XXX	XXX	2	2

UE6 Projet professionnel personnel Rédaction du projet professionnel	CM	TD	Régime continu dossier	Régime bloqué	Seconde chance dossier	Ects 5	Coef. 3
--	-----------	-----------	----------------------------------	----------------------	----------------------------------	-------------------------	--------------------------

Module facultatif en coopération avec le CNSMDP Certificat du CNSMDP (un certificat par cours)	C M	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects -	Coef. -
1. Culture musicale (médiation et critique musicale)	18		Dossier	∅	Dossier Certificat du CNSMDP	-	-
2. Méthodologie pratique de la recherche et de la médiation	18		Dossier	∅	Dossier Certificat du CNSMDP	-	-
3. Histoire de la musique	18		Dossier	∅	Dossier Certificat du CNSMDP	-	-

ANNÉE 2

SEMESTRE 3

UE1 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 2
1. Anglais 1 Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1		15	cc	oral	oral	2	2

UE2 Droit	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 5	Coef. 1
1. Droit du travail Mutualisé MAE et AGM2 imputé 40 % AGM2 60% MAE	5	2,5	écrit 2h	écrit 2h	écrit 2h	1	1
2. Droit des sociétés	6	6	écrit 1h30	écrit 1h30	écrit 1h30	1	1

3. Droit des associations	6	6	écrit 1h30	écrit 1h30	écrit 1h30	1	1
4. Droit d'auteur et propriété intellectuelle et SACEM	3 15 (droit)	+ 6 Sacem	écrit 2h	écrit 2h	écrit 2h	1	1
5. Statuts et contrats	2	3	dossier	dossier	dossier	1	1

UE3 Administration de la musique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 2
1. Structures administratives et politiques culturelles en France et en Europe *	6		dossier	dossier	dossier	2	2
2. Réseaux de financements et subventions en France et en Europe *	6						
3. Aspects du management de projet événementiel	11		dossier	dossier	dossier	2	2
4. Mécénat	3	3	écrit (2h)	écrit (2h)	écrit (2h)	1	1
5. Schéma de financements publics	3	3	dossier	dossier	dossier	1	1

* Cours ouvert en co-modal certificat de l'UJM pour les étudiants du CNSMDP

UE4 Stratégies de production	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 7	Coef. 2
1. Programmation * Programmation musique classique Programmation musiques actuelles Programmation jazz Programmation musique contemporaine Programmation jeune public	21		dossier			4	4
2. De la conception à la production *	18		dossier			2	2
3. Industrie du disque		10	dossier			1	1

* Cours ouvert en co-modal certificat de l'UJM pour les étudiants du CNSMDP

UE5 Gestion de la musique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 3	Coef. 2
1. Gestion des ressources humaines Mutualisé MAE et AGM2 imputé 40 % AGM2 60% MAE	6,5	3	dossier	dossier	dossier	2	2
2. Gestion financière et comptabilité Mutualisé MAE et AGM2 imputé 40 % AGM2 60% MAE Cours spécifique AGM 2 (6h30)	7	4,5	écrit (2h)	écrit (2h)	écrit (2h)	1	1

UE6 Promotion et communication d'un projet musical	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 7	Coef. 2
1. Marketing	7	7	écrit (2h)	écrit (2h)	écrit (2h)	2	2
2. Outils numériques et réseaux	5	5	dossier	dossier	dossier	1	1
3. Relations avec la presse	9	9	dossier	dossier	dossier	1	1
4. Communication et multimédia	17		Réalisation d'un site internet	Réalisation d'un site internet	Réalisation d'un site internet	3	3

ANNÉE 2

SEMESTRE 4

UE1 Réalisation d'un projet musical professionnel collectif	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
Encadrement de projet		10	Évaluation collective d'un spectacle vivant	Évaluation collective d'un spectacle vivant	Évaluation collective d'un spectacle vivant	4	1

UE2 Stage	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 12	Coef. 3
1. Préparation à l'insertion professionnelle			Modules insertion pro	dossier	dossier	2	2
2. Stage			Rédaction d'un rapport de stage (double correction avec Master MAE)	Rédaction d'un rapport de stage (double correction avec Master MAE)	Rédaction d'un rapport de stage (double correction avec Master MAE)	10	10

UE3 Réalisation d'un projet musical professionnel	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 14	Coef. 3
Encadrement de projet		25 (16+9)	Mémoire et soutenance			14	3

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

UE1**DROIT SOCIAL****Sophie Julliot** (UJM, droit privé)

L'objectif de ce cours consiste à sensibiliser les étudiants sur les spécificités que l'activité artistique génère dans le domaine du droit du travail et dans le domaine de la protection sociale. Cette spécificité est essentiellement abordée au regard du statut de l'artiste de spectacle et de l'artiste auteur.

DROIT DES SOCIÉTÉS**Romuald Pierre** (UJM, droit)

Le cours de droit des sociétés fournit une occasion d'aborder des thèmes relevant d'une part du commun des sociétés et d'autre part du droit spécial des sociétés. S'agissant du droit commun, l'attention est d'abord portée aux raisons qui justifient la création d'une société. Elle l'est ensuite sur les conditions de fond et sur les formalités administratives qui participent tout autant de l'identification de la société que du processus de constitution de la personne morale. Elle l'est enfin sur les principales règles de fonctionnement de la société en tant qu'entité juridique autonome.

DROIT DES ASSOCIATIONS**Julie Champagne** (CREFAD Loire)

Ce cours aborde quatre grands items juridiques / réglementaires :

- Le statut associatif pour la filière musicale : statuts possibles, règlements intérieurs, responsabilité juridique, fonctionnement, obligations et réglementations
- Agréments et licences spécifiques : les particularités du statut associatif (licence entrepreneur du spectacle, agrément de service civique, agrément JEP)
- Associations employeuses : réglementations et obligations (conventions collectives, procédures et déclarations...)
- Associations marchandes ou non marchandes : différences et incidences fiscales

DROIT D'AUTEUR**Philippe Soustelle** (UJM, droit)

Le cours de propriété littéraire et artistique qui regroupe les questions du droit d'auteur proprement dit et des droits voisins du droit d'auteur (droits accordés notamment aux artistes-interprètes et aux producteurs) poursuit l'objectif de fournir aux étudiants les principes juridiques caractéristiques de la matière (notion d'œuvre originale, titularité des droits, teneur des différents droits, gestion contractuelle des droits patrimoniaux, rapports entre le droit d'auteur et les droits voisins). Cet enseignement s'accompagne d'un support fournissant aux étudiants la législation pertinente et son interprétation jurisprudentielle.

Franck Petre (SACEM)

De l'aspect légal sur ce qu'est le droit d'auteur à son application concrète à travers le calcul d'une redevance SACEM, vous verrez dans ce cours que le droit d'auteur d'un point de vue général et la SACEM plus précisément font partie intégrante d'une bonne gestion de projets musicaux.

STRUCTURES ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES CULTURELLES EN FRANCE ET EN EUROPE**Marc Villarubias** (CO18 Culture Objectif, Lyon)

Les objectifs de ce cours sont les suivants :

- Redéfinir collectivement une approche culturelle élargie : de l'anthropologie à l'acte de création, du service public au marché.
- Observer les articulations entre culture, territoires et politique territoriales : du quartier au monde
- Sensibiliser aux attentes et tendances de contributions de la culture au développement durable : droits culturels, égalité femmes/hommes, diversité, éducation, éco-responsabilité...

ASPECTS DU MANAGEMENT DE PROJETS ÉVÉNEMENTIELS**Alexandre Didier / Myriam Séli / Adrien Lloret** (Arty Farty, Lyon)

Montage de projet culturel inspiré du forum de conférences European Lab et du festival Nuits sonores : Réflexion éditoriale et stratégique – programmation ; Montage financier et budget prévisionnel ; Stratégie par rapport aux différentes typologies de demandes de subventions ; Stratégie de billetterie – outils et montage économique : Les modes de contractualisation et de rémunération des intervenants, personnels et artistes.

UE2

PROGRAMMATION

Matthew Studdert-Kennedy (Philharmonie Luxembourg)

L'objectif de ce cours consiste à étudier les différents types de programmation des salles de concert, des orchestres et des festivals, en prenant plus particulièrement appui sur le cas d'école de la Philharmonie de Luxembourg qui regroupe un grand nombre de genres de musiques (classique, jazz, musiques du monde, programme éducatif) mettant en avant son propre Orchestre Philharmonique du Luxembourg ainsi que les orchestres, ensembles et artistes invités. Dans le même cours sont abordées les notions transversales qui relient la programmation à la production (contrat, négociation, logistique, suivi administratif), la communication (supports de communication en cohérence avec les lignes programmatiques), le mécénat et l'action éducative (ateliers, médiation, introductions aux concerts...).

NB: this course may be partially or totally taught in english.

Agnès de Jacquilot (Opéra de Paris)

L'objectif de ce cours est d'éclairer les étudiants sur les raisons et les spécificités d'une programmation en direction du jeune public. En s'appuyant sur l'exemple de l'Opéra national de Paris, il leur donne des outils concrets et des pistes de méthodologie pour intégrer la problématique du jeune public à leurs futures activités.

Thierry Pilat (Le Fil, Saint-Étienne)

Les Scènes de Musiques Actuelles ont été labellisées en 1998. Le secteur musical a connu depuis une forte mutation : chute de l'industrie du disque, avènement des modes de consommation culturelle par le numérique, baisse annoncée des financements publics. Comment les Smac vont-elles amorcer ce nouveau virage économique et culturel en maintenant leurs missions de service public ? Quels sont les enjeux de développement de la création artistique dans un tel marché ? Comment fidéliser ou conquérir de nouveaux publics ? Comment concevoir, dans un tel contexte, une programmation cohérente et pertinente ?

Ludovic Chazalon (Rhino Jazz, Loire-Rhône-Isère)

- Comment établir une programmation ? Recherche des artistes et des lieux de concerts ; Mise en place d'un budget artistique (cachets, voyages, repas & hébergements) ; détailler les modalités contractuelles (contrat de cession ou engagement) ; conception du budget de communication (réalisation d'un programme, site internet) ; conception d'un budget technique (demande de fiche technique, devis) ; montage d'une équipe technique (techniciens son et lumières) ; organisation d'un concert.
- Recherche de subventions, comment procéder ? Subventions publiques (Drac, Conseil départemental, Conseil Régional) ; Sociétés civiles (Sacem, Adami, Cnv, Spedidam, Fcm) ; Mécénats & sponsorings (recherche et ciblage) ; Bilan moral et financier d'une édition d'un festival

MARKETING

Catherine Jabaly (Catherine Jabaly Conseil, Lyon)

Ce module aborde et présente de manière synthétique les grandes notions de marketing. Quelques grands principes fondateurs y sont évoqués comme les 4 P, le marketing mix ou les différentes approches stratégiques en la matière. Un focus particulier est fait sur l'apport du digital, les nouveaux outils, les tendances les plus actuelles dans ce domaine. Dans un second temps, ces notions sont transposées aux entreprises culturelles à l'aide d'exemples d'applications concrets.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Manel Diné (IAE, Saint-Étienne)

Le cours de GRH vise à amener les étudiants, d'une part, à réfléchir sur les concepts, les outils et les politiques de GRH en les situant dans le contexte particulier des organisations artistiques et culturelles, et d'autre part, à maîtriser les principales activités de la GRH que doit exercer tout manager dans le domaine artistique et culturel.

GESTION FINANCIERE ET COMPTABILITE

Philippe Liguori (Ecomex Expertise, Saint-Étienne)

Ce cours a pour objectif une bonne compréhension de l'usage de la comptabilité :

- Quel type de comptabilité utiliser (engagement, trésorerie) ?
- La comptabilité pour répondre aux obligations légales (comptables, fiscales et juridiques)
- A quoi servent les outils comptables ? (Plan comptable, journaux...)
- Répondre aux attentes du service comptable ou de l'expert-comptable pour l'établissement des comptes annuels
- Lire les comptes annuels (compte de résultat et bilan) pour communiquer avec les tiers (banquiers, financeurs...)
- Utilisation de la comptabilité dans une approche de gestion (Budget, analytique, recouvrement, prévisions de trésorerie)

Marion Jacquier (EOC, Lyon)

Nous verrons comment élaborer et suivre la réalisation un budget prévisionnel en s'appuyant sur l'expérience d'un ensemble orchestral de musique contemporaine dans le secteur du spectacle vivant subventionné. Nous aborderons les contraintes et les outils à la disposition des administrateurs de structure ou des chargés de production, les enjeux économiques d'une structure associative subventionnée et des questions fiscales (impôts, concerts à l'international).

INDUSTRIE DU DISQUE

Colombe de Poncins / Colin Bévot (Warner / Erato, Paris)

Au cinéma, à la radio, dans les lieux publics sonorisés, clubs, sur le web, en CD, vinyle... la musique enregistrée, aujourd'hui omniprésente, n'a jamais autant été « consommée ». Paradoxalement les revenus générés ont, eux, chuté de manière vertigineuse depuis le début des années 2000 au point de fragiliser une filière complète – créateurs, artistes, labels, distributeurs... Nos interventions ont pour ambition de décrire l'industrie de la musique enregistrée et d'en expliciter les rouages, les enjeux, et d'évoquer les menaces et opportunités qui se profilent.

UE3

DE LA CONCEPTION A LA PRODUCTION

Aurélie Tanret (Opéra de Lyon)

L'intervention vise d'une part à détailler, au travers de l'exemple de l'Opéra national de Paris, la structure budgétaire des théâtres lyriques (les principaux postes de dépenses et les modes de financement), et d'autre part à étudier les différentes étapes de production d'un spectacle, de la programmation des œuvres et des artistes jusqu'aux représentations. Au cours de l'étude de ce cycle de production, un intérêt particulier sera porté aux modalités et au cadre juridique de l'engagement des artistes.

Claude Boisshot (Konzertdirektion Schmid, Hanovre)

L'agent artistique et le tourneur d'orchestres font partie de ces « métiers de l'ombre » qui participent à l'organisation de concerts. A travers son expérience professionnelle, en particulier au sein de la Konzertdirektion Schmid (l'agence artistique allemande la plus importante dans le milieu de la musique classique), Claude Boisshot présente ces deux métiers et leurs nombreuses facettes.

Jean-Baptiste Fra (Orchestre National des Pays de la Loire)

Les missions de production pour une salle accueillant des ensembles invités et les missions de production au sein d'un orchestre symphonique sont bien différentes mais très complémentaires : travail en collaboration avec les grandes agences internationales, négociations et organisation des accueils d'un côté. Management au quotidien d'un orchestre d'envergure internationale de 104 musiciens de l'autre. À travers quelques exemples pratiques, le cours a pour vocation de présenter les enjeux et le quotidien du métier de chargé de production.

OUTILS NUMERIQUES ET RESEAUX

Romain Berthault (Du Bruit au balcon, Lyon/Paris)

Le web et les réseaux sociaux ont profondément bouleversé la manière de communiquer entre les acteurs culturels et le public. Internet est devenu le principal vecteur de communication des événements culturels, offrant des outils performants (réseaux sociaux, plateformes, applications...) qui permettent de repenser les liens entre artistes, producteurs et public. Ce cours présente différentes manières de développer une stratégie de communication numérique performante pour assurer la visibilité d'un projet artistique.

RELATIONS PRESSE

Maud Mantelin (Les Nuits de Fourvière, Lyon)

Les Relations Presse regroupent l'ensemble des actions effectuées à destination de la presse ou des journalistes dans le but de promouvoir un projet. Ces actions répondent à des codes bien particuliers. A partir d'études de cas précises, et en appui sur le projet collectif, nous abordons les bases et les méthodes des relations à la presse. Quels sont les outils indispensables à la conduite d'un plan média réussi ? Qu'est-ce qu'un communiqué de presse et comment le construit-on ? Comment intéresser les journalistes à notre projet et construire des relations durables avec eux ? Quels sont les différents types de médias auxquels s'adresser et comment hiérarchiser ses sollicitations aux médias ?

MEDIATION

Caroline Philippe (Orchestre national de Lorraine)

Ce cours aborde pour commencer la médiation culturelle en général (définition, histoire, missions, objectifs, publics sensibilisés...) avant d'entrer dans le détail de la médiation musicale à proprement parler (types d'actions, préparation des publics, contraintes, financements et bilan des actions...), à travers l'exemple de l'Orchestre national de Lorraine. L'intervention se termine en pratique par la réflexion autour d'étude de cas.

MECENAT

Claudia Rinzivillo (Association française des Fundraisers, Lyon)

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec : les différentes sources de financement des associations ; les fondamentaux de la recherche de financement / d'une stratégie de *fundraising* ; le cycle de la collecte de fonds ; les attentes des entreprises et les motivations des individus fortunés ; la définition d'une stratégie de partenariats privés adaptée ; une vision globale des enjeux du mécénat et des implications de la démarche au sein de l'association. Compétences à acquérir au terme de la formation : identifier les différents types de financement ; identifier le processus de suivi du cycle de financement ; élaborer une stratégie de financement pour un projet ; construire les bases du plan d'action d'une stratégie de collecte de fonds ; savoir convaincre et fidéliser de nouveaux partenaires ; s'approprier les outils et techniques d'approche des mécènes. Des études de cas pratiques seront étudiées collectivement pendant les séances.

COMMUNICATION ET MULTIMEDIA

Nathanaël Tardif (Graphiste/Web Designer)

Apprentissage des techniques de base pour l'utilisation des logiciels permettant de faire de l'image (Photoshop) et de la PAO (Illustrator ou Indesign). Découverte des langages HTML et CSS. Conception d'un site internet.

UE4

TECHNIQUES AUDIOVISUELLES ET REGIE

Florence Courtade (UJM, DSI)

L'intervention comprend deux parties : une présentation de la salle de spectacle, son installation et son fonctionnement. Procédures de mise en route du matériel. Procédures à suivre pour y organiser un événement. Puis, au-delà des projets de chacun, réflexion sur le rôle des futurs professionnels dans la chaîne (production, organisation, promotion, programmation, etc.) et de leur rapport à la technique. Mises en situation, TP. Le but de ce cours n'est pas de fabriquer des techniciens mais plutôt de donner des clés pour pouvoir travailler en bonne intelligence avec eux, et aboutir, en équipe, à un résultat optimal.

REFERENCING AUDIO RECORDINGS 1950-2000 [RECHERCHE ET DESCRIPTION EN DISCOGRAPHIE]

Marc Desmet (UJM, musicologie)

This course provides general information and main guidelines useful for the description of audio recordings made during the second half of the 20th century. With the reconstruction of the editing process as its main goal, it aims at acquiring a quick understanding of the key elements displayed on audio recordings information notes: dates of production, of copyright, mentions of publisher and label, responsibility at multiple levels (performer, composer, author...). Practical examples lead to the elaboration of compact description notes, in which the totality of available information is gathered in standardized form.

NB: this course may be partially or totally taught in English.

SYNTHESE ET MUSICOLOGIE

XXX (UJM, musicologie)

À préciser.

PROFESSIONAL COMMUNICATION IN ENGLISH [ANGLAIS]

XXX (UJM, Anglais)

Study plan

Presentation of professional projects; personal statements, resumés and job applications; conference registrations & session proposals; inquiries... Developing useful academic skills in English: taking notes, paraphrasing, summarizing, synthesizing.

Expected learning outcomes

Improved English proficiency and communication skills (both oral and written); greater awareness of cultural differences, especially as related to a professional environment

INTERVENANTS

Romain BERTHAULT, Du Bruit au balcon, Lyon/Paris

Colin BÉVOT, Warner / Erato, Paris

Claude BOISCHOT, Konzertdirektion Schmid, Hanovre

Ludovic CHAZALON, Rhino Jazz, Loire-Rhône-Isère

Florence COURTADE, Technicienne DSI, UJM

Marc DESMET, Maître de conférences, UJM, département de musicologie

Alexandre DIDIER, Arty Farty, Lyon

Manel DINE, Maître de conférences, IAE de Saint-Etienne

Julie CHAMPAGNE, CREFAD Loire, Saint-Étienne

Pierre FARGETON, Maître de conférences HDR, UJM, département de musicologie

Jean-Baptiste FRA, Orchestre National des Pays de la Loire

Catherine JABALY, Catherine Jabaly conseil, Lyon

Agnès DE JACQUELOT, Opéra National de Paris

Marion JACQUIER, Ensemble Orchestral Contemporain, Lyon

Sophie JULLIOT, Maître de conférences, UJM, droit privé, directrice de l'Institut du travail

Philippe LIGUORI, Expert-comptable, Ecomex Expertise, Saint-Étienne Lyon

Adrien LLORET, Arty Farty, Lyon

Maud MANTELIN, Secrétaire générale, Les Nuits de Fourvière, Lyon

Franck PETRE, Sacem Saint-Etienne

Caroline PHILIPPE, Orchestre national de Lorraine

Romuald PIERRE, Maître de Conférences, UJM, droit

Thierry PILAT, Le Fil, Saint-Étienne

Colombe de PONCINS, Warner / Erato, Paris

Claudia RINZIVILLO, Association française des Fundraisers, Lyon

Myriam SELI, Arty Farty, Lyon

Philippe SOUSTELLE, Maître de conférences, UJM, droit privé

Matthew STUDDERT-KENNEDY, Philharmonie Luxembourg

Aurélie TANRET, Opéra national de Lyon

Nathanaël TARDIF, Graphiste/Web Designer, Lyon

Marc VILLARUBIAS, CO18 Culture Objectif, Lyon



Maquettes des masters MEEF
2020 - 2024

Inspé de l'Académie de LYON

Mention	<input type="checkbox"/>	Premier degré
	<input checked="" type="checkbox"/>	Second degré
	<input type="checkbox"/>	Encadrement éducatif
Parcours		Arts plastiques
Université de mise en œuvre	<input type="checkbox"/>	Claude Bernard – Lyon 1
	<input type="checkbox"/>	Lumière – Lyon 2
	<input type="checkbox"/>	Jean-Moulin – Lyon 3
	<input checked="" type="checkbox"/>	Jean Monnet – Saint Etienne
Composante(s)		ALL
Responsable(s)		Olivier Belon pour l'année 2022-2023

OBJET DU PARCOURS :

Objectifs professionnels, à développer uniquement pour les diplômés hors éducation nationale

Les principes, objectifs et cadres proposés par l'arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » et l'approche par compétences comme cadre de fonctionnement amènent à proposer une organisation du master permettant aux étudiants de percevoir clairement le projet de formation, de faire le lien entre le parcours de formation, les expériences professionnalisantes et les objectifs-métiers, d'opérer des transformations conceptuelles et professionnelles dans un cadre aussi explicite que possible.

Ce parcours assure la préparation au métier de professeur d'arts plastiques en collège et en lycée.

EFFECTIFS ATTENDUS :

20 étudiants en M1 et M2, ainsi que les étudiants inscrits en DU, le plus souvent titulaires d'un Master recherche ou d'un DNEP.

ORGANISATION DU MASTER :

Le parcours de formation est organisé autour de blocs de compétences et de temps de formation qui prendront en charge l'intégration, la mobilisation et l'agencement des ressources dans des situations complexes adaptées. Pour cela des « **Unités d'Enseignement, d'intégration des ressources en situation (UE IRS)** » sont identifiées. Ces UE IRS proposent des activités qui permettent à l'étudiant d'exercer des compétences en mobilisant ses ressources dans des situations complexes, simulant le contexte d'une situation de travail. Les situations à la base de ces activités en UE IRS et qui pourront être utilisées en phase d'évaluation sont nommées **Situation Intégrative Professionnelle (SIP)**. Dans le cadre des MEEF, ces SIP peuvent être évaluées suivant des modalités diverses en lien avec les blocs de compétences dans lesquels elles s'inscrivent. Les UE où seront travaillées les ressources (et en particuliers les savoirs) des futurs enseignants sont nommées **UE de structuration des ressources (UE SR)**.

M1																	
	B1-M1				B2-M1				B3-M1				B4-M1				
	UE SR1 B1-M1	UE SR2 B1-M1	UE IRS B1-M1		UE SR1 B2-M1	UE SR2 B2-M1	UE IRS B2-M1		UE SR1 B3-M1	UE SR2 B3-M1	UE IRS B3-M1		UE SR1 B4-M1	UE SR2 B4-M1	UE IRS B4-M1		
Crédits	3	3	6	12	10	6	8	24	3	3	6	12	3	5	4	12	60
HETD à envisager	20	20	≥ 40		92	48	≥ 70		35	35	≥ 40		25	25	≥ 30		
				80				210				110				80	480

M2																	
	B1-M2				B2-M2				B3-M2				B4-M2				
	UE SR1 B1-M2	UE SR2 B1-M2	UE IRS B1-S9		UE SR1 B2-M2	UE SR2 B2-M2	UE IRS B2-M2		UE SR1 B3-M2	UE SR2 B3-M2	UE IRS B3-M2		UE SR1 B4-M2	UE SR2 B4-M2	UE IRS B4-M2		
Crédits	3	3	6	12	2	2	8	12	8	5	8	24	3	3	6	12	60
HETD à envisager	20	20	≥ 40		20	20	≥ 40		30	20	≥ 30		25	15	≥ 40		
				80				80				80		80	320

Compléments :

Organisation de la formation

L'enseignant.e se construira sa professionnalisation en intégrant le M1 MEEF avec des stages d'observation et de pratique accompagnée puis le M2 MEEF avec soit un stage en alternance (classe en responsabilité) soit en pratique accompagnée. Le concours viendra évaluer cette construction. Cette formation se poursuivra l'année de titularisation T0 et s'achèvera en T6. Tous les enseignements du master sont obligatoires.

Situation propre à la discipline arts plastiques sur le territoire

Le département d'arts plastiques est le seul qui existe dans l'ensemble de la région "Auvergne Rhône-Alpes" ainsi que dans une aire plus vaste (puisque'il n'y a pas de département d'arts plastiques à l'université de Grenoble, Besançon ou Dijon). L'existence de cette formation est essentielle pour permettre à des étudiants de se présenter au CAPES d'arts plastiques, au sein de ce large périmètre géographique. La demande est conséquente.

Cette formation vient en outre compléter le panel de celles qui sont proposées à Saint-Etienne à l'issue de la licence d'arts plastiques : master recherche "arts plastiques", master recherche "sciences de l'art", master recherche "arts numériques", masters plus professionnalisants "Edition d'art / livre d'artiste" ou "Réalisateur en arts numériques", master "design" ; agrégation d'arts plastiques ; doctorats en "arts plastiques", "esthétique et sciences de l'art", "arts industriels", "architecture, images, formes", "design".

Répartition enseignements

Construction du cadre de référence et enseignement des savoirs de la discipline	300	37,5%
Didactique de l'enseignement et apprentissage	340	42,5%
Initiation à la recherche et à l'exploitation de travaux de recherche pour analyser des situations professionnelles	110	13,75%
Autres (langues)	50	6,25%
Total heures	800h	

Modalités enseignement

présentiel enseignements à distance hybride
 apprentissage formation continue

Formation en langue(s)	La formation en langues se fera au travers de l'UE SR1 « pratique d'une LVE » (anglais, niveau B2) de 18h obligatoire en M1 et en M2, proposée dans le bloc 4, correspondant à 3 ECTS par année. Elle donnera lieu à des Situations Intégratives Professionnelles en lien avec la compétence CC8 du référentiel des compétences de l'enseignant et viendra en appui du travail de recherche avec l'utilisation de ressources scientifiques publiées ou diffusées en langues étrangères (vidéo, articles, magazine, ...) en lien avec la compétence CC14 du référentiel des compétences de l'enseignant.
Place du numérique	Cet aspect de la formation des étudiants fait l'objet des UEs « Culture numérique pour l'exercice du métier » du bloc 1 en M1 (SR1) ainsi que d'un module au sein de l'UE IRS du bloc 2 en M1 (module « Mobiliser les traitements numériques de l'image 15TD »).
Volume horaire de la formation	La maquette prévoit 480h/étudiant en M1, 320h/étudiant en M2, ce qui correspond au volume minimum de 800 h/étudiant prévu par l'arrêté du 24 juillet 2020.
Lieux de la formation	Sites de l'Université Jean Monnet et site stéphanois de l'INSPE à Saint-Étienne. Les enseignements ont lieu sur les sites de Saint-Étienne : INSPE LOIRE et Faculté d'arts plastiques de l'Université Jean Monnet.
Place de la recherche	L'initiation à et par la recherche aura principalement lieu dans le cadre du bloc 4 avec d'une part le module « Ouverture et Projet Professionnel » (OPP) et le travail sur mémoire d'autre part. Le choix du thème de recherche développé dans le mémoire donnera lieu à la constitution d'un corpus et se fera en lien avec les problématiques soulevés sur le terrain (avec identification d'observables).
Place des stages et organisation de l'alternance	En M1 : stage d'observation et de pratique accompagnée en classe (6 semaines). En M2 : stage en responsabilité à tiers-temps ou en pratique accompagnée (soit 12 semaines, réparties sur l'année universitaire). Les stages sont évalués à travers les UE : (M1 Bloc 1 IRS : Observation de gestes professionnels en lien avec le stage et M2 Bloc 1 IRS : Analyse de pratiques. Suivi de stage).
Recrutement, passerelles et	Recrutement sur dossier via l'application e-candidat de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne.

dispositifs d'aide à la réussite

La formation s'adresse pour l'essentiel à des étudiant·es titulaires d'une licence arts plastiques ou titulaires d'un Diplôme National d'Art : DNA, ou de tout autre diplôme équivalent Licence délivré par une école d'art. Il est fortement recommandé pour un candidat titulaire d'une licence d'histoire de l'art, d'art du spectacle, cinéma audiovisuel... de maîtriser des savoir-faire techniques et plastiques, de connaître et de maîtriser les fondamentaux disciplinaires des arts artistiques.

**Suivi de l'acquisition de compétences
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études**

Modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant

Effectifs

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
M1	22	16	17	11	12
M2A	9	5	4	2	1
M2B	9	18	8	8	6
Prepa DU CAPES/ AGREGATION	11	9	9	5	11
TOTAL	51	48	38	26	30

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique

INSPE Loire :

- Caroline Mélis, formatrice Inspe en Arts Plastiques
- Jean-Louis Veyre-Perrin (TICE)

Département Arts plastiques UJM :

- Olivier Belon, PRAG, dép. Arts plastiques UJM (Coordinateur année 2022-2023)
- Danièle Méaux, PR, dép. Arts plastiques UJM (Absente l'année 2022-2023)
- Anne Favier, MCF, dép. Arts plastiques UJM (Absente l'année 2022-2023)

Chargés de cours :

- David Gutknecht, Professeur agrégé, arts plastiques
- Clémence Lonjon, Professeure certifiée, arts plastiques
- Aurélie Talabard, Professeure agrégée, arts plastiques

Fonctionnement

Une réunion de pré-rentree est organisée en début de S1 et de S3, au département d'arts plastiques de

l'UJM et à l'INSPE. Un jury d'année est organisé sur chaque site en fin de M1.
Un référent étudiant par année de Master est élu.

Répartition catégories

Part assurée par des EC :

A définir

Part assurée par des enseignants et CPE en poste en établissement scolaire : à définir

Part des autres catégories :

Partenariats

Partenariat avec une autre (ou d'autres) INSPE

Aucun partenariat avec une autre INSPE

Internationalisation de la formation

L'accueil d'étudiant·es étranger·es est possible au cours des deux années de master, mais sera préférable en M1 du fait de la place du concours et du stage en alternance en M2. Du fait de l'annualisation des UEs, l'accueil d'étudiant·es pour un semestre ne sera pas possible.

L'envoi d'étudiant·es à l'étranger sera possible uniquement en M1 en raison de la place du concours et de l'organisation du stage de M2.

BLOC 1 M1	81
BLOC 2 M1	81
BLOC 3 M1	82
BLOC 4 M1	84
BLOC 1 M2	85
BLOC 2 M2	86
BLOC 3 M2	87
BLOC 4 M2	88

Dans les tableaux suivants, la ventilation des heures entre les différents intitulés d'une même UE pourra être modifiée.

Les noms des responsables d'UE ne sont pas indiqués et ne pourront être connus qu'une fois la répartition des enseignements au sein de l'équipe pédagogique effectuée.

Les noms des chargés de cours enseignants du secondaire qui assurent un grand nombre d'heures dans cette formation ne sont pas indiqués car sujets de nombreuses incertitudes.

ORGANISATION DU M1

Bloc 1 M1

		Bloc 1 M1	ECTS	Heures étudiants	CM	TD	TP	responsables
Bloc1 M1	Evaluation (SIP, ...)	Lien avec oral 2 (analyse de la pratique en situation en lien avec le stage) Compétences à évaluer : CC1, CC2, CC5, CC6, CC7, CC10, CC11, CC12, CC13, CC14 P2, P3, P4 Modalités d'organisation : cours à l'INSPE Portfolio : Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage. Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année. 5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE). Pas de rattrapage.						
	SR1	L'enseignant dans l'établissement	3	14	6	8		
	Contextes : Système éducatif	Culture numérique pour l'exercice du métier		10		10		
		Nombre d'heures totales de l'UE : 24						
	SR2	Le parcours de l'élève I	3	16	2	6		
Connaissance du métier	Le parcours de l'élève II			2	6			
	Nombre d'heures totales de l'UE : 16							
IRS	Observation de gestes professionnels	6	15		15			
Exercice du métier : mise en pratique	Acquisition des gestes professionnels		15		15			
	Corps et voix		10		10			
	Nombre d'heures totales de l'UE : 40							

Bloc 2 M1

		Bloc 2 M1	ECTS	Heures étudiants	CM	TD	TP	responsables
Evaluation (SIP, ...)	Lien avec les épreuves d'admissibilité : écrit 1 et écrit 2 (épreuve de pratique) Compétences à évaluer : P1, P4, CC3, CC9, CC10, CC14 Modalités d'organisation : cours à l'UJM							
UE SR1 :	Maitrise des outils de la représentation.	10	36		36			

Bloc 2 M1	Fondamentaux plastiques, savoirs et savoir-faire Nombre d'heures totales de l'UE : 92	Fondamentaux disciplinaires liés à la maîtrise de la représentation bidimensionnelle. Cours à l'UJM au S1						
		Maîtrise des outils de la représentation. Approfondissement. Fondamentaux disciplinaires liés à la maîtrise de la représentation bidimensionnelle sur le format imposé par l'épreuve de pratique admissibilité. Cours à l'UJM au S2	12		12			
		Construire un projet artistique. Fondamentaux disciplinaires en lien avec l'épreuve de pratique plastique du concours : concevoir et représenter une scénographie de projet artistique. Cours à l'UJM au S2	44		44			
UE SR2 Fondamentaux notionnels et historiques Nombre d'heures totales de l'UE : 48	Maîtrise des notions fondamentales. Culture artistique et plastique transhistorique à partir des notions fondamentales. Cours à l'UJM au S1	6	24	24				
	Maîtrise des notions fondamentales, approfondissement. Culture artistique et plastique transhistorique à partir des notions théoriques fondamentales. Cours à l'UJM au S2		24	24				
UE IRS Problématiser à partir des documents de l'épreuve et des termes du programme Nombre d'heures totales de l'UE : 70	Méthodologie de l'analyse d'œuvres appliquée aux programmes. Préparation à l'épreuve écrite. Travailler l'articulation entre les documents support de l'épreuve et les termes du programme de la discipline pour dégager une problématique et choisir des objectifs d'apprentissage. Cours à l'UJM au S1	8	30		30			
	Méthodologie de l'analyse d'œuvres appliquée aux programmes. Méthodologie articulée aux notions fondamentales des programmes. Tirer parti de ses connaissances, faire appel à des références précises, utiliser un vocabulaire spécialisé. Cours à l'UJM au S2		20		20			
	Mobiliser les traitements numériques de l'image. Fondamentaux de la maîtrise techniques et plastique, savoir représenter une simulation tridimensionnelle. Cours à l'UJM au S2		20		20			

Bloc 3 M1

		Bloc 3 M1	ECTS	Heures étudiants	CM	TD	TP	responsables
--	--	-----------	------	------------------	----	----	----	--------------

Bloc 3 M1	Evaluation (SIP, ...)	SIP : lien avec le concours oral 1 Compétences : P1, P2, P3, P4, P5, CC4 Modalités d'organisation : cours à l'INSPE					
	UE SR1 : Didac- tique des arts plas- tiques Nombre d'heures totales de l'UE : 35	Didactique de la discipline : principes, enjeux, construction. Histoire et construction de la didactique des arts plastiques : enjeux et fondamentaux.	3	35		35	
	UE SR2 Didac- tique des Arts Plas- tiques Nombre d'heures totales de l'UE : 35	Didactique de la discipline. Les gestes didactiques du métier. Concevoir un enseignement en lien avec les principes didac- tiques de la discipline.	3	35		35	
	UE IRS Connais- sance et mise en pratique des pro- gramme s Nombre d'heures totales de l'UE : 40	Approche des programmes par cycles et compétences. Approfondir la connaissance des programmes et des objectifs d'apprentissages dans une approche par cycle. Élaborations de séquences. S'approprier et réfléchir à la construction de séquences d'en- seignement.	6	20		20	

Bloc 4 M1

		Bloc 4 M1	ECTS	Heures étudiants	CM	TD	TP	responsables
Bloc 4 M1	Evaluation (SIP, ...)	SIP : lien avec le concours oral 2 et ouverture à la recherche Compétences à évaluer : CC7, CC8, CC9, CC10, CC14 Modalités d'organisation : Cours à l'INSPE et à l'UJM						
	UE SR1 : Pratique d'une LVE Nombre d'heures totales de l'UE : 18	Langue vivante Cours à l'UJM au S1	2	18		18		
	UE SR2 Développement des ressources liées à la production d'un mémoire Nombre d'heures totales de l'UE : 32	Séminaire théorique Initiation à un positionnement relevant de la recherche. Approfondissement dans l'analyse des œuvres pour constituer un corpus associé au mémoire. (Fabrice Flahutez) Cours à l'UJM au S1	5	17	15			
		Séminaire de recherche Constituer et organiser un corpus d'œuvres associées à la problématique du mémoire. Cours à l'UJM au S2		15	17			
UE IRS Gestion et accompagnement du projet de recherche Nombre d'heures totales de l'UE : 30	Séminaire de recherche S1 Construire une démarche de recherche répondant à des questions d'enseignement. Cours à l'INSPE au S1	5	15		15			
	Méthodologie Suivi de mémoire S2 S'approprier des méthodes et construire son projet de recherche. Cours à l'INSPE au S2		15		15			

ORGANISATION DU M2

Bloc 1 M2

		Bloc 1 M2	ECTS	Heures étudiants	CM	TD	TP	responsables
Bloc 1 M2	Evaluation (SIP, ...)	SIP : lien avec oral 2 (analyse de la pratique en situation en lien avec le stage) Compétences à évaluer : CC1, CC2, CC5, CC6, CC7, CC10, CC11, CC12, CC13, CC14 P2, P3, P4 Modalités d'organisation : cours à l'INSPE						
	UE SR1 : Contextes Système éducatif	L'enseignant dans l'établissement	3	20	6	8		
	Nombre d'heures totales de l'UE : 20	Culture numérique pour l'exercice du métier				6		
	UE SR2 Connaissance du métier	L'élève dans l'établissement I	3	16	2	6		
	Nombre d'heures totales de l'UE : 16	L'élève dans l'établissement			2	6		
	UE IRS	Préparation à l'épreuve orale 2	6	44		16		
	Exercice du métier	Analyse de pratiques				10		
	Mise en pratique	Acquisition de gestes professionnels (niveau II)				10		
	Nombre d'heures totales de l'UE : 44	Corps et voix				8		

Bloc 2 M2

		Bloc 2 M2	ECTS	Heures étudiants	CM	TD	TP	responsables
Bloc 2 M2	Evaluation (SIP, ...)	SIP : lien avec les épreuves d'admissibilité : écrit 1 et pratique 2 Compétences à évaluer : P1, P4, CC3, CC9, CC10, CC14 Modalités d'organisation : Cours à l'UJM et à l'INSPE						
	UE SR1 Construire un projet artistique Nombre d'heures totales de l'UE : 20	Maitrise des Outils pour le concours, Ecrit 1. Cours à l'UJM au S3	2	20		20		
	UE SR2 Organiser les connaissances Nombre d'heures totales de l'UE : 20	Théorie des notions fondamentales. Outils pour le concours ; Ecrit 2 Cours à l'UJM au S4	2	20	20			
	UE IRS Titre Nombre d'heures totales de l'UE : 40	Analyse de pratiques en lien avec le stage Cours à l'INSPE au S3	4	10		10		
		Analyse d'œuvres en lien avec des notions Cours à l'UJM au S3		10		10		
		Analyse de sa pratique professionnelle en lien avec le stage. Cours à l'INSPE au S4		10		10		
Analyse d'œuvres en lien avec des situations d'apprentissage Cours à l'UJM au S4		10			10			
	Stage	4						

Bloc 3 M2

		Bloc 3 M2	ECTS	Heures étudiants	CM	TD	TP	responsables
Bloc 3 M2	Evaluation (SIP, ...)	SIP : lien avec le concours oral 1 Compétences à évaluer : P1, P2, P3, P4, P5, CC4 Modalités d'organisation : Cours à l'INSPE et à l'UJM						
	UE SR1 Appropriation des programmes par la pratique	Préparation aux épreuves écrites (épreuves blanches) Cours à l'UJM au S3	4	10		10		
	Nombre d'heures totales de l'UE : 30	Préparation à la leçon (épreuves blanches) Cours à l'UJM au S4		20		20		
	UE SR2 Appropriation didactique des savoirs disciplinaires selon les prescriptions	Construire des séquences d'enseignement en lien avec le concours. Cours à l'INSPE au S3	4	10		10		
	Nombre d'heures totales de l'UE : 20	Construire des séquences d'enseignement en lien avec le concours. Cours à l'INSPE au S4		10		10		
	UE IRS Elaboration d'une séance d'arts plastiques	Les principes d'organisation d'une séance Mettre en application les enjeux et fondamentaux de la construction didactique de l'enseignement en lien avec le concours. Cours à l'INSPE au S3	4	15		15		
	Nombre d'heures totales de l'UE : 30	Élaboration d'une séance en Arts Plastiques Mettre en application les enjeux et fondamentaux de la construction didactique de l'enseignement en lien avec le concours. Cours à l'INSPE au S4		15		15		
		Stage		12				

Bloc 4 M2

		Bloc 4 M2	ECTS	Heures étudiants	CM	TD	TP	responsables
Bloc 4 M2	Evaluation (SIP, ...)	SIP : Lien avec le concours oral 2 et ouverture à la recherche Soutenance du mémoire Compétences à évaluer : CC7, CC8, CC9, CC10, CC14 Modalités d'organisation : cours à l'INSPE et à l'UJM						
	UE SR1 Pratique d'une LVE Nombre d'heures totales de l'UE : 18	Langue vivante Cours à l'UJM au S3	1	18		18		
	UE SR2 Relation avec les institutions. OPP Nombre d'heures totales de l'UE : 20	Etude des partenariats institutionnels. Cours à l'UJM au S3	2	20		20		
	UE IRS Valoriser son parcours personnel et professionnel Nombre d'heures totales de l'UE : 42	Poursuivre et finaliser son projet de recherche Cours à l'INSPE au S3	8	18		18		
		Savoir communiquer autour de ses questionnements de recherche (préparation oral 2 du concours) Cours à l'INSPE aux S3 et 4	1	24		24		

PRÉPARATION AGRÉGATION D'ARTS PLASTIQUES

Responsable : Anne FAVIER

anne.favier@univ-st-etienne.fr

I. Épreuves d'admissibilité

	CM	TD	Première et seconde sessions
I. Esthétique et sciences de l'art (M. Olcèse) Mutualisation : UE3 M2 Arts plastiques (option), UE3 M2 arts numériques (option), UE2 M2 Sciences de l'art (obligatoire) L'art et la vie	26		Écrit
II. Histoire de l'art Question I (Céline Cadaureille et Magali Briat-Philippe) L'atelier et le travail du sculpteur de Donatello à Claudel Question II (Fabrice Flahutez) Du land Art à l'écologie politique des années 1960-1970 Mutualisation UE3 M2 Arts plastiques (option), UE3 Arts numériques (option), UE3 M2 Sciences de l'art (option)	22 22		Écrit Écrit
III. Pratique plastique Séminaire-Atelier I (Mme Favier) Séminaire-Atelier II (M. Gutknecht) Mutualisation UE3 M2 Sciences de l'art (option)	12 12	12 12	Production plastique

II. Épreuves d'admission

Avant la publication de l'admissibilité

	CM	TD	Première et seconde sessions
Pratique et création plastiques (M. Caruso) Spécifique*		24	Production plastique
Leçon (Mme Durand et M. Caruso) Mutualisation UE2 M2 Arts plastiques	15	15	Oral ou écrit
option : cinéma ou photographie (Mme Blin ou M Belon) Mutualisation avec le parcours Arts Plastiques du Master Métiers de l'Enseignement			Oral ou écrit

Après la publication de l'admissibilité

	CM	TD	Première et seconde sessions
Pratique et création plastiques (Mme Favier et M. Caruso) (Si admissibles)		24	Production plastique
option : cinéma, photographie (Mme Blin ou M Belon) (Si admissibles : cet horaire s'ajoutera au second semestre à celui en parcours Arts plastiques du Master Métiers de l'Enseignement)	6 6		

Les cours spécifiques n'ouvrent que s'il y a des inscrits à la préparation à l'agrégation.

Voir ESPE:

- « Agir en fonctionnaire de l'État et de manière éthique et responsable »

- C2i2e

- Langue validée par le cours de M1 en principe.

LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT-E-S



🖥️: www.univ-st-etienne.fr/myujm

🖥️: <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/ressources/infos-pratiques/carte-multiservices.html>

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne, d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.



Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **deux salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,

Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiant-e-s, quelle que soit leur faculté de rattachement.



Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tré-

filerie et de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI  (réseau UJM-SF) . Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :

<https://docnumpers.univ-st-etienne.fr/fr/acceder-aux-outils.html>



Qu'est-ce que le Projet A.R.T.S ?

Le projet A.R.T.S (Arts, Recherche, Territoires, Savoirs) est né de la volonté de l'université de Saint-Étienne de développer une **dynamique de recherche et de formation** autour des arts ; thématique historiquement encrée à Saint-Etienne depuis longtemps. Cette dynamique réunit des laboratoires de recherche (ECLA, IHRIM, HISOMA, EVS) et des formations en Lettres, Arts et Sciences humaines et s'appuie sur des partenariats et collaborations avec des **écoles d'art** et des **institutions culturelles régionales** :

L'ensemble de ses champs disciplinaires couvre : les arts visuels, architecture, design, musicologie, musique, arts numériques, cinéma, littérature, théâtre, humanités numériques, livre d'artistes et multiples, géographie numérique, datavisualisation, réalité virtuelle et augmentée, jeu vidéo, médiation culturelle, sociologie de la culture, muséologie, anthropocène, etc...

Que fait le Projet A.R.T.S ?

Facilite les liens institutionnels entre les partenaires comme l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne (ENSASE), Ecole Supérieure d'Art et Design de Saint-Etienne (ESADSE), l'Ecole de la Comédie, le Conservatoire National Supérieur de la Musique et de la Danse de Lyon (CNSMD), le Musée d'Art Moderne et Contemporain (MAMC+), le Musée d'Art et d'Industrie et le Musée de la Mine de Saint-Etienne ainsi que le Fil.

- L'Organisation d'évènements (**rencontres avec des artistes, expositions, workshops**, etc.) en lien avec les **organisations culturelles du site** (musées et centres d'art, associations, galeries, éditeurs, etc.) et de faciliter leur financement en lien avec les laboratoires de l'université par le biais d'un système d'appel à projets.
- Il permet le relai d'informations sur des **appels à résidences** ou **bourses** artistiques, ainsi que des **offres d'emploi** ou de **concours**, ou sur le droit d'auteur et le statut des artistes. Son site internet est une plateforme d'information sur l'actualité autour de ces thématiques.
- Il facilite la visibilité **des associations étudiantes (alt516, etc.)**, ou d'autres **projets d'étudiant.e.s** en lien ou non avec la pédagogie, dans le domaine des arts et de la culture sur notre territoire.

Curieux ? Abonnez-vous !

Siteweb : <https://arts.univ-st-etienne.fr>

Twitter : @projet_arts

Instagram : @projet_arts_fr

Où nous trouver ?

Campus Tréfilerie

77 rue Michelet, 6è étage.

Mail : projet-arts@univ-st-etienne.fr

LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT-ÉTIENNE



LE SAVIEZ-VOUS ? L'UNIVERSITE DE SAINT-ÉTIENNE DISPOSE DEPUIS 1972 D'UN SERVICE D'EDITION QUI PUBLIE DES OUVRAGES VARIÉS (PLUS DE NEUF CENTS TITRES A CE JOUR) ET SUSCEPTIBLES DE VOUS INTERESSER : LITTÉRATURE, LANGUES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES, HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, ARTS PLASTIQUES, MUSIQUE, ARCHITECTURE, RÉGIONALISME, ANTIQUITE, SOCIOLOGIE, EDUCATION, SCIENCES...

PRESSES UNIVERSITAIRES DE SAINT-ÉTIENNE

Depuis plus de 40 ans, le service des **Presses universitaires de Saint-Étienne** attache une importance toute particulière à promouvoir la recherche. Investis d'une mission universitaire de partage du savoir, nous proposons des ouvrages de qualité, qu'il s'agisse de publications scientifiques ou d'ouvrages destinés à un public plus vaste, mais toujours aussi curieux. Riches d'une dizaine de collections, depuis quelques années nous proposons également des livres numériques.

Les Presses universitaires de Saint-Étienne sont rattachées à la **Direction de la Recherche et de la Valorisation de l'Université Jean Monnet**.

Retrouver notre site | <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/service-des-publications.html>

CONTACTS

Presses universitaires de Saint-Étienne

35, Rue du 11 Novembre
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

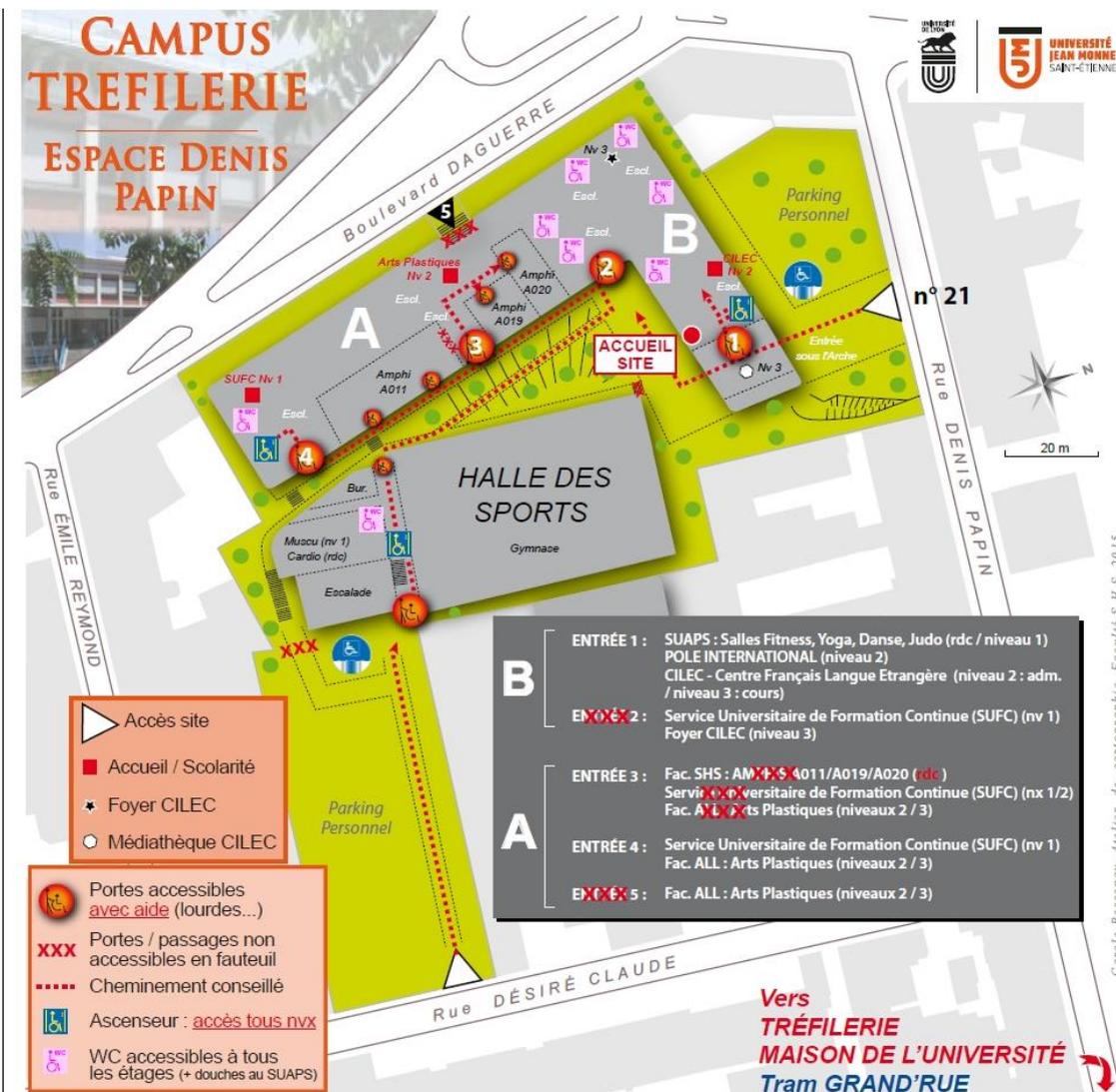
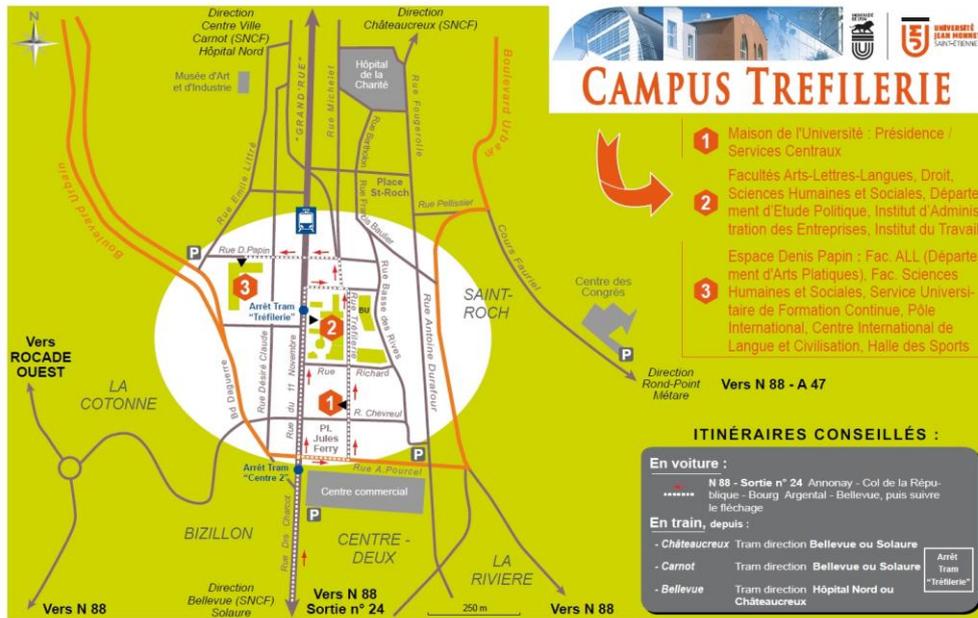
✉ puse@univ-st-etienne.fr
Bâtiment L-2e étage
Tél. 04 77 42 16 60

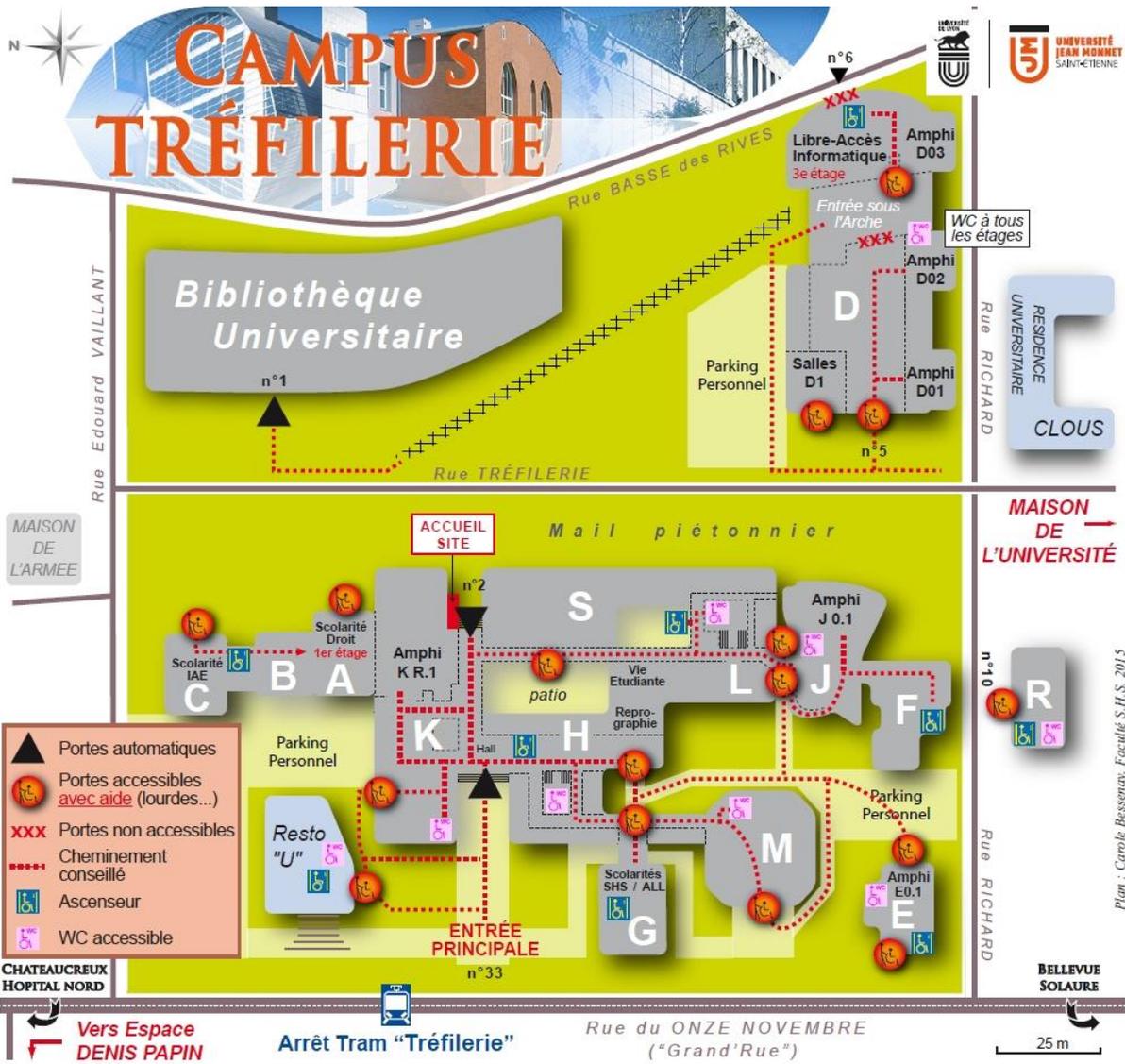
LOCALISATION

Lieu 1
> [Plan du site](#)
> [Plan d'accès](#)



Plan des sites ALL





CONCERNANT LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE VOIR/
<https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/tout-savoir-sur-mes-bu/bu-trefilerie.html>



BU TRÉFILERIE - MICHEL DURAFOUR

INFOS PRATIQUES

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	09:00	Fermé
	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	18:30	

Contact

bu.trefilerie@univ-st-etienne.fr

Tél. : 04.77.42.16.98

Responsable du Département des Services aux usagers : Mme Caroline Bruley

ETUDES ET HANDICAP

Le Bureau Accueil Handicap (BAH) de l'université Jean Monnet propose différentes aides aux étudiant.e.s en situation de handicap, notamment :

- un soutien pédagogique
- un temps supplémentaire aux examens
- une aide à la prise de notes
- un accompagnement sur le campus
- une visite accessibilité campus
- le prêt de matériels spécifiques (dictaphone, logiciels spécifiques...)
- une salle de travail équipée d'un ordinateur est également dédiée aux étudiants pour les séances de tutorat ou le travail personnel

Aménagements d'examens, de concours et/ou d'études

Vous avez jusqu'au 15 novembre de l'année universitaire en cours pour faire une demande d'aménagement et vous faire connaître de nos services afin que votre dossier soit pris en compte. Afin de constituer votre dossier, merci de suivre la procédure de mise en œuvre des aménagements d'examens, de concours et/ou d'études.

Préparer sa rentrée à l'UJM

Lycéens et futurs étudiants : vous devez prendre contact avec notre service dès le mois de mars précédent votre rentrée à l'UJM afin de préparer votre rentrée universitaire !

Jobs étudiants

Plusieurs offres d'emploi pour les étudiant.e.s de l'UJM sont proposées par le BAH (preneur de notes, tuteur etc.). Rendez-vous sur la [page dédiée*](#) pour les consulter et postuler !

(*) <https://univ-st-etienne.jobteaser.com/fr/>

Contacts :

Le Bureau est ouvert

- du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- le vendredi de 9h à 12h.

Pour prendre rdv :

- Téléphone au 04 77 42 17 22
- Par mail : [accueilhandicap @ univ-st-etienne.fr](mailto:accueilhandicap@univ-st-etienne.fr)
- Site : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap.html>

A NE PAS OUBLIER, A COCHER

Mon inscription Administrative est à réaliser avant le 1^{er} septembre pour les licences.

Ainsi je pourrai avoir accès à mes emplois du temps, à mes cours, à mon espace MyUJM, avoir ma carte étudiante....

J'assiste aux réunions de rentrée

Mon inscription Pédagogique avant le 16 septembre 2022 pour les semestres impairs **et** avant le 27 janvier 2023 pour les semestres pairs.

Cela me permettra d'être inscrit.e aux cours, d'avoir des notes sur ces derniers et ainsi d'avoir un relevé de note indispensable à la validation de mon année.

Si j'ai **un stage obligatoire**, faire mes recherches dès le début de l'année. Il faut que je présente ma convention (signée par l'ensemble des parties, avec toutes les pièces) à l'administration de la faculté **au moins 15 jours** avant d'aller en entreprise.

Je **consulte mes notes** provisoires des semestres impairs dès le 24 février 2023 sur mon espace MYUJM. S'il y a un souci, je me signale immédiatement à mon gestionnaire de scolarité.

Je télécharge, j'imprime et je conserve précieusement mes relevés de notes en fin d'année. Ils me seront indispensables pour candidater à des masters ou des doctorats

Je regarde régulièrement ma messagerie universitaire et le site de la faculté. C'est là que je trouverai les informations indispensables à la réussite de mes études

DÉCOUVRE
LES **CAMPUS**
ET ACCÈDE À
TES **SERVICES**

BIENVENUE
À L'UJM



UNIVERSITÉ
JEAN MONNET
SAINT-ÉTIENNE

STANDS D'INFORMATION ÉTUDIANTS TUTEURS NUMÉRIQUES

du lundi au vendredi
de 12h à 14h
du 5 au 28 octobre
2022

Site Tréfilerie : hall entrée BU Tréfilerie

Site Métare : hall d'entrée de la Faculté de Sciences,
puis à partir du 26/09 hall d'entrée de la BU Sciences

Site Manufacture : hall d'entrée Bâtiment des
forges, puis à partir du 26/09 Learning center 1^{er} étage
bât. des forges

Site de Roanne :
à l'entrée de la BU Roanne

ASSISTANCE NUMÉRIQUE EN LIGNE

du lundi au vendredi
de 11h à 14h
et 17h à 19h

Hotline téléphonique : 04 77 42 17 86

Canal Rocket Chat : Tutorat Numérique Etudiant

Formulaire de demande d'assistance :
<https://tne.univ-st-etienne.fr/assistance/>

Adresse mail : tne@univ-st-etienne.fr

DÉCOUVRE
LES **CAMPUS**
ET ACCÈDE À
TES **SERVICES**

BIENVENUE À L'UJM



UNIVERSITÉ
JEAN MONNET
SAINT-ÉTIENNE

STANDS D'INFORMATION ÉTUDIANTS-RELAIS VIE DE CAMPUS

du lundi au vendredi

de 12h à 14h

du 5 au 23 septembre 2022

CULTURE
RESTAURATION
SPORT
LOGEMENT
TRANSPORT
SANTÉ
NUMÉRIQUE
MOBILITÉ
AIDES SOCIALES
BIEN-ÊTRE
PRÉVENTION
INTERNATIONAL
HANDICAP
ASSOCIATIONS
ORIENTATION
JOBS ÉTUDIANTS
...

Campus Tréfilerie

Site Tréfilerie : hall entrée BU Tréfilerie

Site Denis Papin : bâtiment A, hall grand amph

Site DEPT : Salle de vie étudiante, 1^{er} étage

Campus Santé

Hall principal d'entrée

Campus Manufacture

Site Télécom : Hall principal d'entrée

Site CSI - Bâtiment des Forges : Hall principal d'entrée

Campus Métare

Site IUT : Stand à l'entrée de l'IUT du 5 au 09/09

Site FST : Hall principal d'entrée



bienvenuealujm.univ-st-etienne.fr

